

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1501 du Mardi 14 Avril 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN
DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



RETRAITE



**VERSEMENT DES PENSIONS
REVALORISÉES DÉBUT MAI**

P. 16

INTERNET



**HAUSSE GÉNÉRALISÉE
DES DÉBITS**

P. 11

MODERNISATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS



**LANCEMENT DE
LA 3^e PHASE DU SYSTÈME NATIONAL
D'IMMATRICULATION DES VÉHICULES**

P. 16

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ACCUEILLE LE PAPE LÉON XIV

LA PAIX PASSE PAR ALGER

● *Le pape : L'Algérie constitue un «carrefour des cultures et des religions».*



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

**«L'ALGÉRIE EST FIÈRE
DE L'HÉRITAGE DE SAINT AUGUSTIN,
TOUT COMME ELLE EST FIÈRE
DE CELUI DE L'EMIR ABDELKADER...»**

● M. CHEMS-EDDINE HAFIZ,
RECTEUR DE LA GRANDE MOSQUÉE
DE PARIS, À ALGER16 :

**«CE N'EST PAS N'IMPORTE
QUI QUI PEUT ÊTRE
ALGÉRIEN»**

SUITE ET FIN DE L'ENTRETIEN RÉALISÉ PAR G. S. E.

LIRE NOS ARTICLES EN PAGES 3, 4, 5, 6, 7 ET 8

LE
SAVIEZ-
VOUS ?

BEM ET BACCALAURÉAT

L'ÉPREUVE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE POUR LES CANDIDATS LIBRES PRÉVUE DU 3 AU 16 MAI PROCHAIN



L'épreuve d'éducation physique et sportive des examens du Brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat (session 2026) est prévue du 3 au 16 mai prochain pour les candidats libres, a indiqué un communiqué du ministère de l'Éducation nationale. Dans ce cadre, le ministère de l'Éducation nationale informe l'ensemble des candidats libres aux examens du BEM et du baccalauréat (session 2026), y compris les candidats de l'Office national d'enseignement et de formation à distance (ONEFD), que l'épreuve d'éducation physique et sportive pour les deux examens susmentionnés "se déroulera du dimanche 3 mai au samedi 16 mai 2026, selon la

date et l'horaire indiqués sur la convocation de chaque candidat".

A cet effet, tous les candidats libres concernés par l'épreuve d'éducation physique et sportive sont tenus de télécharger leurs convocations sur les sites de l'Office national des examens et concours : <https://bem.onec.dz> pour l'examen du BEM et <https://bac.onec.dz> pour l'examen du baccalauréat, en saisissant le nom d'utilisateur et le mot de passe, et ce, durant la période allant du lundi 13 avril au samedi 2 mai 2026. Le ministère rappelle également que chaque candidat libre concerné doit se présenter au centre d'examen à la date et à l'horaire indiqués sur sa convocation.

DOSSIERS MÉDICAUX DES PATIENTS ACHÈVEMENT DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE DE SUIVI À DISTANCE

Lors d'une intervention à Guelma samedi dernier, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, le ministre de la Santé, a annoncé l'instauration récente d'une plateforme numérique dédiée à la surveillance à distance des dossiers médicaux des patients. L'objectif est d'améliorer la qualité des soins prodigués aux malades et d'assurer une communication efficace entre les différentes entités de santé à travers le pays. Lors de l'inauguration du scanner et du service de radiologie de l'Établissement public hospitalier (EPH) Chahid Brahimi-Messaoud de Boucheougouf, le ministre a indiqué qu'une équipe d'experts en informatique avait récemment terminé la mise en place de cette plateforme numérique qui est maintenant opérationnelle. Il a précisé que cette plateforme digitale donnera aux équipes de santé la possibilité d'exercer la télé-médecine et la télé-radiologie, facilitant ainsi le suivi des dossiers médicaux, la réalisation d'exams cliniques et l'établissement de diagnostics. Cette technologie permettra également un partage d'informations rapide entre les différentes structures médicales du pays, contribuant ainsi à rehausser l'efficacité des services et la qualité des soins destinés aux citoyens, tout en allégeant les déplacements vers les hôpitaux. M. Aït Messaoudene a insisté sur le fait



que « la digitalisation et l'adoption généralisée de systèmes numériques dans l'administration des hôpitaux » sont « le fondement essentiel de l'actualisation des services de santé, de l'optimisation de leur qualité et de la simplification du suivi des patients ». Le ministre a aussi dirigé, dans la localité de Boucheougouf, l'ouverture d'un centre d'hémodialyse de 12 lits, doté d'outils modernes, et d'une section dédiée au traitement des cancers avec une capacité de 200 patients. Il a estimé que ces deux nouvelles installations « amélioreront la gestion des cas médicaux complexes au bénéfice des habitants de plusieurs municipalités de l'est de la wilaya ». Dans le cadre d'une réunion de travail organisée au siège de la wilaya, suite à sa visite, le ministre de la Santé a déclaré, lors

d'un discours adressé aux responsables locaux et aux professionnels du secteur, que l'amélioration des soins de santé « ne doit pas être perçue comme une démarche temporaire mais comme une obligation permanente et un devoir collectif qui requiert une collaboration intégrale de tous les acteurs, en accord avec les orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui vise à établir une équité sanitaire véritable, offrant à chaque citoyen peu importe son lieu de résidence des services de santé performants ». M. Aït Messaoudene avait précédemment inauguré, au centre administratif de la wilaya, le premier jalon d'une polyclinique dans la cité des Frères Rahabi. Il a ensuite supervisé l'EPH Hakim-Okbi, le plus vaste établissement médical de la wilaya avec une capacité d'hébergement de 249 lits et un service d'urgences médico-chirurgicales comportant 25 lits. Il a aussi supervisé l'ouverture de deux établissements de santé mis en œuvre par l'investissement privé, à savoir un centre de diagnostic médical et un centre d'hémodialyse.

Amira Benhizia

SAISIE DE PRÈS DE 44.000 UNITÉS DE PRODUITS PYROTECHNIQUES À BATNA



Les éléments de la Brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ) de Timgad, relevant de la sûreté de wilaya de Batna, ont réussi à saisir 43.800 unités de produits pyrotechniques (pétards) et 80 cartouches de cigarettes, selon un communiqué publié dimanche dernier par le bureau de communication de la sûreté de wilaya.

Cette opération a été menée, selon la même source, sur la base d'informations confirmées faisant état de l'existence d'un véhicule touristique chargé de produits pyrotechniques. Leur exploitation judiciaire, en coordination avec la sûreté de daira de Chemora, a permis de localiser le véhicule suspect à bord duquel se trouvait un individu qui a été interpellé, indique le communiqué. La fouille minutieuse du véhicule a permis, ajoute le même document, la découverte de 73 boîtes de feux d'artifice contenant 43.800 unités de produits pyrotechniques, en plus de 80 cartouches de cigarettes. Après l'achèvement des procédures légales nécessaires, le suspect, âgé de 23 ans, a été présenté devant le parquet territorialement compétent, conclut le communiqué.

AIR ALGÉRIE LANCEMENT DE TARIFS PROMOTIONNELS ALLANT JUSQU'À 30 % AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, dimanche dernier dans un communiqué, le lancement d'une offre promotionnelle allant jusqu'à 30 %, destinée aux clients issus de la communauté nationale résidant à l'étranger. Selon le communiqué, cette offre promotionnelle, valable du 12 avril à 9h00 au 18 avril à minuit, est accessible via le code promo "DJALIA" et concerne les voyages programmés entre le 1er juin et le 30 septembre prochains. Soulignant qu'elle s'applique uniquement aux



billets en classe économique. Air Algérie précise que cette offre est disponible exclusivement sur son site électronique ainsi que sur son application mobile.

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET UNE ADRESSE ÉLECTRONIQUE POUR PRENDRE EN CHARGE LES PRÉOCCUPATIONS DES PARTIS POLITIQUES ET DES LISTES INDÉPENDANTES

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a mis à la disposition des partis politiques et des listes indépendantes, une adresse électronique pour prendre en charge leurs préoccupations liées aux élections législatives, prévues le 2 juillet prochain, a indiqué un communiqué de l'ANIE. Cette adresse électronique, "legislatives2026@ina-elections.dz", est destinée à recevoir et à envoyer l'ensemble des correspondances, préoccupations et demandes d'information relatives aux opérations électorales, a précisé la même source. "Pour assurer une prise en charge optimale des préoccupations des partis politiques et des listes indépendantes", l'ANIE a également mis en place une commission juridique composée de membres de son Conseil, chargée de répondre aux préoccupations et aux questions qui lui seront adressées, a conclu le communiqué.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouatane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.

Djaffar Chihab
Cheklat Meriem
Abir Menasria
Amira Benhizia

Siège d'activité - ALGER 16

5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre

Tél. 020 10 23 68

Siège social sarl BMA.com

26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad

05 51 39 08 78 / 07 95 67 79 53

email : alger16ma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :

L'Entreprise Nationale

de communication, d'Édition

et de Publicité

Agence ANEP,

01, avenue Pasteur, Alger

Téléphone : 020 05 20 31 /

020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45

020 05 13 77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION

Société d'impression

d'Alger

SIA (Centre)



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE ACCUEILLE LE PAPE LÉON XIV

LA PAIX PASSE PAR ALGER

La visite officielle du pape Léon XIV en Algérie s'inscrit dans un moment diplomatique et symbolique d'une portée rare. C'est dans ce cadre que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a prononcé hier un discours au Centre culturel de Djamaâ El-Djazair, en présence du souverain pontife, soulignant la profondeur des liens que l'Algérie entend tisser avec le Vatican autour des valeurs de paix et de dialogue.

Dès l'entame de son allocution, le chef de l'État a tenu à adresser un message de bienvenue solennel au pape Léon XIV, inscrivant cette visite dans une lecture à la fois historique et civilisationnelle : « Au nom de l'Algérie, de son peuple, de son gouvernement et de ses institutions, j'ai le plaisir de vous accueillir sur cette terre chargée d'histoire et de rencontres entre les civilisations. Votre visite résume les ambitions que nous partageons et les aspirations qui nous unissent à plus d'un titre. »

Dans un second temps, le président de la République a replacé cette visite dans une perspective plus profonde, liée à l'héritage spirituel et intellectuel de l'Algérie :

« Bienvenue, Votre Sainteté, sur la terre qui a vu naître votre père spirituel et l'une des plus grandes figures de la pensée humaine de l'histoire de l'humanité », a-t-il dit. Et de poursuivre : « L'Algérie est fière de l'héritage de saint Augustin, tout comme elle est fière de celui de l'Emir Abdelkader, fondateur de l'État algérien. »

À travers cette référence croisée entre spiritualité chrétienne et histoire nationale, le Président Tebboune a mis en avant une vision de l'Algérie comme espace de continuité civilisationnelle, où les figures du passé participent encore à la construction d'un imaginaire commun fondé sur la tolérance et la reconnaissance mutuelle. Le chef de l'État a ensuite élargi son propos aux défis contemporains du monde, notamment les inégalités sociales et les tensions géopolitiques, en soulignant la convergence de vues entre l'Algérie et le Saint-Siège : « Votre Sainteté, vous êtes le meilleur défenseur de la justice sociale à une époque où le fossé économique entre le Nord et le Sud ne cesse de se creuser. L'Algérie est l'un des pays les plus attachés à la justice sociale, pour laquelle elle a mené sa révolution. »

Dans le même esprit, il a évoqué la question de la paix mondiale et des conflits en cours, en insistant sur la portée morale des positions exprimées par le Vatican : « Votre Sainteté, vous êtes le meilleur défenseur de la paix à une époque où les guerres menacent la sécurité et la stabilité de nombreuses régions, au premier rang desquelles le Moyen-Orient. Nous sommes de ceux qui trouvent du réconfort dans votre position courageuse et humaine face à la tragédie de Gaza et à ses souffrances. »

Le président de la République a ensuite appelé à une mobilisation internationale autour de la question palestinienne dans un langage marqué par une forte dimension humaniste et politique :

« D'une seule voix, avec Votre Sainteté, nous appelons toutes les consciences vivantes du monde à rendre justice au peuple palestinien en lui permettant d'accéder à l'aide humanitaire, en mettant fin aux crimes systématiques dont il est victime et en affirmant son droit inaliénable et imprescriptible à établir son État. »

Élargissant encore le champ de son intervention, M. Tebboune a évoqué les tensions persistantes dans d'autres régions



du monde, notamment au Liban et dans le Golfe, appelant à la désescalade et à la stabilité :

« Nos voix s'unissent aux vôtres pour prier pour la sécurité et la paix dans la région du Golfe et au Liban, afin qu'ils surmontent les épreuves de l'injustice et de l'agression. »

LA VOLONTÉ DE L'ALGÉRIE

Le président de la République a, par ailleurs, réaffirmé dans son discours la vision stratégique de l'Algérie en matière de dialogue interreligieux.

« Je réaffirme à votre Sainteté la disponibilité totale et inébranlable de l'Algérie à maintenir sa coopération étroite avec le Vatican, afin qu'ensemble, nous fassions prévaloir l'esprit de compréhension sur la division, le dialogue sur la confrontation et la coexistence et la coopération sur l'hostilité et la discorde », a assuré le chef de l'État.

Le président de la République a insisté sur la profondeur des principes qui structurent l'identité nationale algérienne. « L'Algérie mesure pleinement le sens profond et la portée durable de ces valeurs authentiques, qui constituent l'âme même de son identité nationale. Elle reste résolument engagée à les soutenir et à les promouvoir dans tous les espaces régionaux auxquels elle appartient, et bien au-delà de ses espaces », a-t-il martelé.

Dans la continuité de cette idée, il a replacé l'histoire du pays dans une dynamique plus large, marquée par l'ouverture et la solidarité internationale, affirmant : « Tout au long de son histoire, l'Algérie a été une terre d'harmonie, d'interaction authentique et de symbiose féconde, en offrant un refuge aux opprimés, aux persécutés et aux démunis, en défendant sans relâche la dignité sacrée de l'être humain et en se tenant fermement aux côtés de toutes les causes justes dans le monde, qu'elles soient en Afrique, en Asie, en Amérique latine ou même en Europe. »

Enfin, il a conclu sur une note de convergence et de partage de valeurs universelles, en affirmant : « Telles sont les valeurs rassembleuses dont nous partageons avec vous, Votre Sainteté, la foi en elles, l'attachement envers elles et l'engagement à œuvrer sans relâche afin qu'elles triomphent, tant au niveau régional qu'international. Les valeurs de justice sociale, de paix, de liberté, de dialogue et de coexistence. »

Ainsi, à travers ces déclarations, se dessine une ligne claire : celle d'une diplomatie algérienne qui s'appuie sur son héritage historique pour projeter un



message universel, où les principes de justice, de paix et de coexistence ne sont pas de simples références rhétoriques, mais des fondements revendiqués d'une action internationale assumée.

UN SIGNE DE PAIX

De son côté, le pape Léon XIV a exprimé, dans son discours, le souhait que sa visite en Algérie s'inscrive comme un message fort adressé à un monde traversé par les tensions et les incompréhensions. Revenant sur son lien personnel avec le pays, il a rappelé son attachement à ce territoire qu'il connaît déjà : « J'ai visité Annaba à deux reprises et je suis heureux de revenir en Algérie, tout comme je suis ravi de rencontrer le noble peuple algérien », tout en réaffirmant son intention de donner une portée universelle à ce déplacement : « Cette visite soit un signe de paix dans un monde rempli de conflits et de malentendus. »

Dans le même esprit, le souverain pontife a insisté sur la dimension morale et humaine de la rencontre, estimant que « la simplicité de la conscience aujourd'hui est ce qui ouvrira de nombreuses portes fermées, et je suis venu à vous en quête de paix », avant de saluer la résilience du peuple algérien, soulignant que « le peuple algérien n'a jamais été vaincu par les épreuves, car c'est un peuple enraciné dans la solidarité et l'amour du bien ». Enfin, il a mis en avant son expérience directe du pays et de sa population, déclarant : « J'ai particulièrement constaté en de nombreux lieux combien le peuple

algérien fait preuve de générosité, de fidélité et de solidarité », tout en rappelant que « les événements historiques qu'a traversés l'Algérie ont doté ce pays d'une vision perspicace sur de nombreuses questions dans le monde ».

À travers ces déclarations, le pape Léon XIV inscrit sa visite dans une logique de reconnaissance mutuelle, où l'Algérie apparaît non seulement comme un espace de mémoire et de résilience, mais aussi comme un acteur capable de porter une lecture lucide et apaisée des fractures du monde contemporain.

Au-delà des formules diplomatiques et des symboles protocolaires, cette rencontre entre le président Abdelmadjid Tebboune et le pape Léon XIV s'inscrit dans une séquence internationale où les équilibres du monde semblent de plus en plus fragilisés. Dans un espace global traversé par les conflits, les fractures identitaires et la perte de repères collectifs, l'Algérie choisit de réaffirmer une posture constante : celle d'un État qui mise sur la médiation, le dialogue et la continuité historique des échanges entre civilisations.

Ce discours croisé entre une autorité politique et une autorité spirituelle dépasse donc la simple convergence de vues. Il traduit une forme de reconnaissance mutuelle autour de préoccupations universelles — justice sociale, paix internationale, souveraineté des peuples — qui deviennent aujourd'hui des points de tension majeurs dans l'ordre mondial. En plaçant la question palestinienne, les conflits régionaux et les inégalités globales au cœur de cet échange, Alger inscrit sa diplomatie dans une lecture plus large, où la politique extérieure ne se limite pas aux intérêts, mais s'ancre aussi dans des principes.

Par ailleurs, le pape Léon XIV s'est rendu, à la mosquée d'Alger. Il a, par la même occasion, visité la salle de prière de la mosquée d'Alger et parcouru ses différentes installations religieuses et culturelles et en fin de la journée, présidé une cérémonie à l'occasion de sa visite à la basilique Notre-Dame d'Afrique, dans la capitale.

G. Salah Eddine



MUSTAPHA CHERIF, INTELLECTUEL ET ISLAMOLOGUE : «L'ALGÉRIE A TOUJOURS ÉTÉ UN EXPORTATEUR DE LA CULTURE DE LA PAIX»

Selon l'intellectuel et islamologue Mustapha Cherif, l'Algérie a toujours favorisé le dialogue interreligieux et a été un «exportateur de la culture de la paix». Il a qualifié d'«historique» la visite attendue du pape Léon XIV en Algérie.

M. Cherif a déclaré sur les ondes de la Radio nationale : « En tant qu'Algériens, nous pouvons affirmer que notre principe directeur est de vivre ensemble en harmonie. Nous avons toujours défendu le bien commun et l'intérêt public, et nous avons toujours été un vecteur de culture de paix. » Il a poursuivi : « Comme le monde entier le souligne, la visite du pape en Algérie est incontestablement historique. » Elle est « riche de symboles et de messages qui méritent d'être commémorés, étudiés et analysés », car il s'agit d'« un grand événement dont nous sommes fiers ».

Il a estimé : « Nous prenons conscience aujourd'hui que nous vivons un moment charnière entre passé et avenir. La visite du pape Léon XIV en Algérie marquera une étape préalable et une étape ultérieure dans le domaine du dialogue interreligieux et de la diplomatie culturelle. »

L'intellectuel a rappelé que le fondement du dialogue interreligieux n'est pas étranger aux Algériens ni à l'islam. Il a souligné que ce principe a toujours



fait partie intégrante de la réalité algérienne, de saint Augustin à l'Émir Abdelkader.

L'intervenant a assuré que l'universel transcende toujours le particulier et que le génie humain réside dans la capacité à concilier ces deux dimensions. Selon lui, c'est ce que des figures majeures telles que l'Émir Abdelkader et saint Augustin ont su incarner, en œuvrant à promouvoir la coexistence et la compréhension mutuelle.

Il a, en outre, évoqué l'existence de nombreuses rencontres fructueuses entre les mondes islamique et chrétien en Algérie, témoignant d'une volonté commune d'instaurer un dialogue durable entre les cultures et les religions.

Dans ce sens, il a également mentionné des personnalités chrétiennes ayant soutenu la cause algérienne, notamment le cardinal Léon Étienne Duval,

archevêque d'Alger de 1954 à 1988, qui a plaidé pour l'indépendance de l'Algérie durant la guerre de libération nationale. Il a aussi rendu hommage à Henri Teissier, archevêque d'Alger de 1988 à 2008, resté en Algérie même pendant les heures les plus sombres de la Décennie noire. À travers ces déclarations, Mustapha Cherif inscrit la visite du pape Léon XIV dans une continuité historique propre à l'Algérie, marquée par la coexistence, le dialogue et la diplomatie culturelle. Dans un contexte international souvent marqué par les tensions religieuses et identitaires, cette visite apparaît ainsi comme une opportunité de rappeler le rôle de l'Algérie comme espace de rencontre, mais aussi comme acteur discret d'un dialogue entre les civilisations qui, malgré le bruit du monde, continue d'exister.

Abir Menasria

PRINCIPALES DÉCLARATIONS SUR LA VISITE DU PAPE LÉON XIV

● **Président du Conseil des ministres de la République italienne, Mme Giorgia Meloni** : La visite du pape Léon XIV est un "événement historique qui confirme que l'Algérie joue un rôle important dans le rapprochement des points de vue et l'établissement de ponts de coopération entre l'Europe et l'Afrique.

● **Présidente de l'Association France-Algérie, Mme Ségolène Royal** : La visite historique du pape Léon XIV est un "message universel" en faveur du dialogue interreligieux et de la réconciliation entre les peuples des deux rives de la Méditerranée. "Le symbole du dialogue entre les religions, fait de respect et de fraternité, est remarquable, puisqu'après avoir célébré Pâques, fête la plus importante pour les chrétiens, le Saint-Père se déplace en Algérie, pays à majorité musulmane, à l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

● **Archevêque d'Alger, le Cardinal Jean-Paul Vesco** : "La visite historique du pape Léon XIV en Algérie constitue un signal fort et un témoignage de coexistence, faisant de l'Algérie le point de départ d'un message de paix universel. C'est un très bon signe qui redonne une profondeur à la grande histoire de l'Algérie, terre de Saint-Augustin".

● **Recteur de la basilique Saint-Augustin d'Annaba, Fred Wekesa** : "Cette visite historique du souverain pontife est d'une importance stratégique et spirituelle. Elle confirme la position de l'Algérie dans la diffusion des messages de paix, de tolérance et la promotion des valeurs de dialogue entre les religions et les cultures.

● **Président du Haut Conseil islamique (HCI), M. Mabrouk Zaid el Kheir** : "L'Algérie et le Vatican partagent les valeurs humaines et de paix et présentent un exemple de ce que peuvent être les relations internationales lorsqu'elles sont fondées sur la sagesse et la clairvoyance".

● **Secrétaire général de la Ligue des oulémas, prêcheurs et imams du Sahel (LOPIS), M. Lakhmissi Bezzaz** : "La visite du pape en Algérie va au-delà de la dimension religieuse pour constituer un événement politique et diplomatique majeur, d'autant que sa tournée africaine commença par l'Algérie, qui représente le cœur battant de l'Afrique de par son poids historique et symbolique, faisant d'elle un pont entre les deux continents".

HÉRITAGE ET MÉMOIRE SUR LES TRACES DE SAINT AUGUSTIN, DE SOUK-AHRAS À L'UNIVERSALITÉ

Le jour se lève doucement sur Souk-Ahras. Entre collines verdoyantes et vestiges antiques, la ville semble porter en silence une mémoire millénaire. Ici, autrefois appelée Thagaste, est né en 354 celui qui allait devenir l'un des plus grands penseurs de l'histoire : saint Augustin. Rien, au premier regard, ne laisse deviner que ce lieu discret fut le point de départ d'une trajectoire intellectuelle qui allait marquer durablement le monde.

Sur les hauteurs, les ruines antiques racontent encore la présence romaine. Colonnes brisées, pierres usées par le temps, fragments d'un passé où se mêlaient cultures berbère, latine et méditerranéenne. C'est dans cet univers que grandit Augustin dans une famille partagée entre traditions païennes et foi chrétienne. Très tôt, le jeune Augustin quitte sa ville natale pour poursuivre ses études. Direction Carthage, métropole intellectuelle de l'Afrique romaine. Là-bas, il découvre la rhétorique, mais aussi une vie intellectuelle foisonnante. Le doute s'installe, les questionnements se multiplient. Il explore différentes doctrines,



cherchant sans relâche une vérité qui lui échappe encore. Le voyage se poursuit à Rome, puis à Milan. Augustin y devient un professeur reconnu, mais intérieurement, une quête plus profonde le travaille. C'est à Milan que survient le tournant décisif : sa conversion au christianisme en 387. Une rupture intime qui redéfinit entièrement son existence. De retour en Afrique du Nord, il s'installe près de sa ville natale avant d'être appelé à Annaba, l'Antique Hippone. Face à la Méditerranée, il devient évêque et s'impose comme une figure majeure de son époque. Pendant plus de trente ans, il écrit, enseigne et affronte les crises d'un monde en mutation. C'est ici qu'il compose ses œuvres majeures. *Les Confessions*, plongée inédite dans l'intimité de l'âme humaine. *La Cité de Dieu*, réflexion magistrale sur la société, la foi et le pouvoir. Une pensée née en Afrique du Nord, mais destinée à traverser les siècles. Aujourd'hui encore, son influence dépasse largement les frontières de son époque. Jusqu'au Vatican, où son héritage continue d'être célébré. Lors de son investiture, le pape Léon XIV a d'ailleurs rendu

hommage à cette figure majeure en rappelant que « saint Augustin nous enseigne que le cœur humain ne trouve la paix que dans la vérité et l'amour ».

Dans un autre passage marquant, le souverain pontife a évoqué « un penseur venu d'Afrique, dont la lumière continue d'éclairer l'Église et le monde », soulignant ainsi la dimension universelle de son héritage et son enracinement dans cette terre algérienne.

Ces paroles résonnent particulièrement lorsqu'on revient à Souk-Ahras. Ici, loin des grandes scènes internationales, le quotidien suit son cours. Pourtant, chaque pierre semble porter la trace d'un destin exceptionnel. Celui d'un homme né dans une ville discrète, devenu une référence mondiale. Ce parcours, de Souk-Ahras à Rome en passant par Annaba, raconte bien plus qu'une biographie. Il incarne la circulation des idées, la richesse des échanges entre les cultures et la capacité d'un territoire à produire une pensée universelle.

Dans un monde souvent traversé par les replis identitaires, la figure de saint Augustin rappelle une autre voie : celle du dialogue, de la quête intérieure et de l'ouverture. Comme l'a souligné le pape Léon XIV, son héritage dépasse les frontières et les époques. Sur cette terre algérienne, entre passé et présent, son histoire continue ainsi de vivre. Non comme un simple souvenir, mais comme une source d'inspiration, toujours actuelle, pour penser le monde et ses équilibres.

Source : Éléments biographiques issus de travaux historiques sur saint Augustin



VISITE DU PAPE LÉON XIV EN ALGÉRIE LES MÉDIAS NATIONAUX UNANIMES

À l'occasion de l'arrivée du pape Léon XIV en Algérie, l'ensemble des journaux nationaux ont consacré leurs éditions d'hier à cet événement, chacun en proposant une lecture différente et des angles de traitement variés.

Le quotidien *El Moudjahid* a ainsi fait sa une avec une photo du pape saluant, symbole de paix, qui constitue le fil conducteur de cette visite, accompagnée d'une autre image du Mémorial des martyrs à Alger, première étape de son déplacement. Le média public a titré : « VISITE DU PAPE LÉON XIV, UN ÉVÉNEMENT HISTORIQUE "LA PLANÈTE BRAQUÉE SUR L'ALGÉRIE" ».

La visite est qualifiée d'historique, car il s'agit de la première venue officielle d'un pape du Vatican en Algérie dans le cadre d'une tournée africaine consacrée à la promotion de la paix, l'Algérie étant la première étape. Cette séquence confirme, selon le journal, la place de l'Algérie comme terre de paix et de médiation.

De son côté, *El Watan* a publié une couverture pleine page illustrée par un dessin représentant le pape marchant sur les traces de saint Augustin, avec le titre : « Le pape Léon XIV et l'héritage de l'évêque d'Hippone : JE SUIS UN FILS DE SAINT AUGUSTIN ».

Le journal rappelle que saint Augustin est considéré comme l'un des plus grands penseurs du christianisme occidental, ayant



PHOTO : ALGER16

intégré la philosophie platonicienne à la doctrine chrétienne. La visite du pape en Algérie revêt également une dimension historique, puisqu'elle se déroule sur la terre natale de saint Augustin, né le 13 novembre 354 à Tagaste, dans le royaume de Numidie (actuelle Algérie), et décédé le 28 août 430 à Hippone.

Alger 16, pour sa part, a consacré une page illustrée d'une photo du pape, avec le titre : « Le pape Léon XIV en Algérie : un geste fort de fraternité ». Le journal présente

cette visite comme un événement sans précédent, s'inscrivant dans la continuité du rapprochement entre l'Algérie et le Vatican. Le média met également en avant, dans un entretien avec le recteur de la Grande Mosquée de Paris, M. Chems-Eddine Hafiz, qui participe à l'événement, la déclaration suivante : « Avec la venue du pape, l'Algérie sera le centre du monde ».

Quant aux journaux arabophones, *El Chaâb* a consacré les trois quarts de sa première page à une photo du président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, aux côtés du pape Léon XIV, accompagnée d'un grand titre reflétant l'importance de l'événement : « Historique... Terre de dialogues... Leadership dans la cohabitation pacifique, les libertés et la sécurité. » Ce titre véhicule un message en faveur d'un monde fondé sur la paix et la stabilité.

Enfin, *Echorouk* a consacré une demi-page à l'événement, reprenant la même photo du président de la République avec le pape. Le titre affiché est : « Les messages de la visite du pape au Vatican. » L'article met en avant les analyses d'experts sur la symbolique du choix de l'Algérie comme

première étape de la tournée africaine du pape Léon XIV, soulignant la portée multiple de cette visite.

Au-delà des traitements médiatiques, la visite du pape Léon XIV en Algérie apparaît comme un moment historique à forte densité symbolique, mêlant dimensions spirituelle, diplomatique et politique, et mettant en lumière la place de l'Algérie comme terre de paix, de coexistence et de dialogue entre les cultures et les religions.

Amira Benhizia



L'histoire ne se réécrit pas à coups de déclarations

Par G. Salah Eddine

Lorsqu'un procureur d'un État étranger ose qualifier l'Algérie de « terroriste » ou inventer des notions telles que le « terrorisme d'État », il ne fait pas que se tromper : il se ridiculise face à l'histoire. La tentative de projeter des concepts juridiques artificiels sur un pays qui a connu et vaincu l'un des épreuves les plus cruelles du XX^e siècle relève moins du droit que de l'arrogance. Il est saisissant de constater à quel point certains esprits occidentaux semblent croire que l'histoire peut être réécrite à coups de déclarations publiques, comme si les nations étaient des marionnettes soumises à la seule logique de leurs juges et de leurs tribunaux. L'histoire ne se réécrit pas à coups de déclarations. Elle se construit dans les faits, dans les sacrifices, mais aussi dans les symboles forts. La visite du pape Léon XIV en Algérie en est l'illustration la plus éloquente. À l'heure où certains tentent encore de projeter sur l'Algérie des lectures biaisées ou des jugements hâtifs, la venue du souverain pontife rappelle une réalité que l'histoire elle-même confirme : l'Algérie est, avant tout, une terre de paix, de coexistence et de dialogue.

Lorsqu'on tente de qualifier l'Algérie à travers des concepts artificiels ou des lectures idéologiques, une question s'impose presque immédiatement : peut-on réellement résumer l'histoire d'un pays à quelques formules rapides ou à des narratifs fabriqués ? L'Algérie a traversé certaines des épreuves les plus rudes de l'histoire contemporaine, des années de guerre aux périodes de violence interne, tout en

préservant ce qui constitue l'essentiel d'une nation : son unité, sa cohésion et sa capacité à se relever. Réduire ce parcours à des interprétations superficielles relève moins de l'analyse que d'une simplification qui ignore la profondeur de l'expérience algérienne.

Car l'Algérie n'est pas une abstraction théorique que l'on peut modeler au gré des discours. Elle est un continent en miniature, un espace où chaque région raconte une histoire, où chaque ville porte les traces d'un passé parfois douloureux, mais toujours porteur d'une volonté de vivre ensemble. Ses montagnes ont abrité la résistance, ses plaines ont vu naître des dynamiques de coexistence, ses villes ont été des carrefours de cultures et de religions. Ce mélange, parfois complexe, a forgé une identité profondément enracinée dans la tolérance et le dialogue. Comme le disait Cicéron, « Nihil est enim tam absurdum, quod non possit in ordinem redigi », « rien n'est si absurde qu'on ne puisse en faire l'objet d'un discours ». Pourtant, certains discours tentent encore de travestir la réalité historique d'un pays qui a été, à plusieurs moments de son histoire, un pont entre les cultures. De saint Augustin à l'Émir Abdelkader, l'Algérie a vu émerger des figures universelles qui ont œuvré pour la coexistence et la compréhension entre les religions.

La venue du pape Léon XIV s'inscrit précisément dans cette continuité historique. Elle témoigne d'une volonté commune de promouvoir le dialogue dans un monde marqué par les tensions et les fractures. Dans

une époque où les crispations identitaires se multiplient, voir l'Algérie accueillir une telle visite souligne son rôle de médiateur culturel et spirituel. Ce n'est pas un hasard si cette visite est qualifiée d'historique. Elle confirme que l'Algérie n'est pas seulement un acteur politique ou économique, mais aussi une terre de rencontre et d'échange. Ces réalités sont parfois ignorées par une forme d'amnésie volontaire. Elles occultent le fait que l'Algérie a été pionnière dans la promotion du dialogue, que ses institutions ont toujours favorisé la coexistence et que son peuple a su préserver l'unité nationale face aux défis les plus difficiles. Comme le rappelait Sénèque, « Vita sine litteris mors est et hominis vivi sepultura », « une vie sans mémoire est une mort vivante ». Nier cette mémoire, c'est ignorer l'histoire d'un pays qui a toujours privilégié la paix malgré les turbulences.

Au-delà des symboles, la visite du pape Léon XIV constitue également un message politique et moral. Elle montre qu'un pays ancré dans son histoire peut aussi s'ouvrir au dialogue universel. L'Algérie, qui avance aujourd'hui avec ambition et stabilité, confirme ainsi son rôle de terre de paix dans une région souvent marquée par les tensions. Ainsi, toute tentative de diabolisation ou de lecture biaisée se heurte à la réalité. L'accueil du pape Léon XIV en Algérie n'est pas seulement un événement diplomatique, c'est une démonstration concrète de la place qu'occupe le pays dans le dialogue des civilisations.

G. S. E.



M. CHEMS-EDDINE HAFIZ, RECTEUR DE LA GRANDE

«CE N'EST PAS N'IMPORTE QUI QUI PEUT ÊTRE ALGÉRIEN»

Après une première partie d'entretien riche et dense, marquée par un passage fort où le recteur de la Grande Mosquée de Paris, M. Chems-Eddine Hafiz, est revenu sur la visite du pape Léon XIV en Algérie, les crises internationales et la polémique autour du Ramadan, la suite s'annonce tout aussi captivante. Dans cette deuxième partie, les sujets se font encore plus sensibles. Racisme, tensions en France, relations franco-algériennes : le recteur aborde sans détour des questions brûlantes et n'hésite pas à dire les choses avec franchise.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR G. SALAH EDDINE

Vous avez affirmé qu'il existe en France une forme de rejet spécifique visant les musulmans et avez utilisé le terme «musulmanophobie». Quelle nuance souhaitez-vous apporter entre ce terme et celui d'islamophobie, souvent employé dans le débat public ?

Je suis avocat, je suis un homme de lettres, j'aime l'écriture et les mots. Je sais que chaque mot a une importance. Lorsqu'on ne qualifie pas un acte discriminatoire, est-ce qu'il n'existe pas ? Nous avons vu la polémique autour du mot islamophobie. C'est un mot qui peut faire débat, car on considère que c'est l'islam qui est mis en cause. J'ai tenté une première définition en parlant de « haine et discrimination contre les musulmans ». La haine, c'est un sentiment, alors que la discrimination est une qualification juridique. Le terme est long. À l'occasion d'un sondage que j'ai commandé à l'IFOP en juillet 2025, j'ai pensé à ce mot : « musulmanophobie », car c'est une qualification d'un acte de discrimination, d'un délit ou d'un crime commis contre un musulman ou contre un bien matériel, une mosquée, un lieu de culte. J'ai considéré que ce mot peut s'inscrire dans la qualification d'un acte anti-musulman. Je l'ai proposé, mais je ne cherche pas à l'imposer. Plus on est précis dans la terminologie, plus on est susceptible de sortir de ces débats qui oublient l'essentiel. Il y a aujourd'hui des profanations de tombes musulmanes, de mosquées. On attaque régulièrement des lieux de culte musulmans ainsi que des musulmans et des musulmanes. Comment définir ces actes



PHOTO : ALGER16

« À chaque fois qu'on attaque un musulman, je serai là pour défendre sa dignité. C'est dans les statuts de la Grande Mosquée de Paris, en 1919, lorsqu'il a été convenu par les autorités françaises de créer cette institution. »

pénalement répréhensibles ? Je propose ce mot sans oublier l'essentiel, car je le dis : aujourd'hui, en France, ce n'est pas simple d'être musulman.

J'interpelle les pouvoirs publics en permanence pour leur dire que je ne demande rien d'autre qu'une justice pour toutes les discriminations. Le racisme, l'antisémitisme, la musulmanophobie : il ne doit pas y avoir de hiérarchie. Ce sont des discriminations qui concernent tout le monde. Au moment où l'on s'attaque à un groupe de personnes pour les injurier ou les violenter, c'est anormal. Il faut qu'il y ait un dispositif juridique et des mesures de prévention contre les actes anti-musulmans pour que l'on puisse vivre sereinement dans ce pays. Moi, je pense à des jeunes musulmans qui ont 10 ou 12 ans, qui sont français, mais que l'on considère uniquement comme musulmans et que l'on exclut de la société. Il faut être vigilant sur cela, car exclure une partie de la société française pour ce qu'elle est, comme communauté de croyants, n'est pas acceptable. Je considère qu'on ne peut plus laisser faire. C'est pour cela que la Grande Mosquée de Paris dénonce à chaque fois tout acte commis contre les musulmans de France. Aujourd'hui, il suffit d'allumer la télévision ou d'aller sur certains médias : pratiquement pour n'importe quoi, on attaque les musulmans, cela devient presque humoristique. Le Ramadan dernier, certains ont même affirmé que les pénuries d'œufs étaient dues aux musulmans ; pour l'huile, c'est pareil. C'est assez problématique. Il faut que cela s'arrête. Il faut une vraie politique de lutte contre ces dérives.

Ça a en effet l'air caricatural. J'aimerais approfondir ce point en

vous citant : « Aujourd'hui, nous, musulmans, sommes un problème. » C'est une phrase lourde qui ressort de votre intervention sur BFMTV. Certains ne réalisent pas encore cela. Que leur dites-vous ?

Je leur dis d'être vigilants. Il ne faut pas exagérer les choses aujourd'hui, mais il y a une alerte. À un moment donné, on voit des hebdomadaires, des journaux, des chaînes de télévision qui ne cessent de pointer du doigt les musulmans. Pourquoi ? Qu'ont-ils fait de mal pour être en permanence stigmatisés ?

Je pense que chacun a le droit de vivre dans un pays, dans la patrie des droits de l'Homme. J'ai envie de vivre en sécurité, pour moi, ma famille et mes proches. Je suis intransigeant lorsqu'il s'agit de défendre la sécurité des musulmans. C'est mon devoir. Ce n'est pas un privilège d'être le recteur de la Grande Mosquée de Paris. C'est une responsabilité que j'assume entièrement. À chaque fois qu'on attaque un musulman, je serai là pour défendre sa dignité. C'est dans les statuts de la Grande Mosquée de Paris, en 1919, lorsqu'il a été convenu par les autorités françaises de créer cette institution.

On va parler des relations franco-algériennes. Vous tentez depuis un moment de les apaiser. On assiste à une désescalade qui semble toujours plus fragile et exposée à une réescalade. Quelle est la solution ?

Je n'ai pas le pouvoir d'apaiser, je cherche à contribuer à mon échelle. Car la Grande Mosquée de Paris, depuis son inauguration en 1926, a été une passerelle entre la France et l'Algérie. La relation entre la Mosquée de Paris et l'Algérie est évidente. Nous sommes une institution française, mais nous avons un lien très fort avec

l'Algérie. Depuis ce moment-là, lorsqu'il y a une bonne entente entre les deux États, entre les deux présidents de la République, entre les deux sociétés, la Grande Mosquée de Paris vit harmonieusement cette relation. Lorsqu'il y a une crise, comme celle-ci, nous en souffrons énormément. Nous avons souffert de cette crise. J'essaie toujours, à mon niveau, sans sortir du cadre de mes prérogatives. Je considère qu'aujourd'hui, nous avons une histoire commune et douloureuse. Nous avons connu 132 ans de colonisation dure et violente, mais en même temps, aujourd'hui, il faut regarder l'avenir. Je considère que l'avenir peut se construire entre les deux pays. Nous avons une très grande communauté algérienne en France, une proximité géographique rare. Nous avons aujourd'hui beaucoup d'intérêts communs que nous pouvons développer au bénéfice des deux peuples. On peut faire des choses ensemble. C'est mon rêve, j'espère que ce n'est pas une utopie. J'essaie donc d'apporter ma pierre à l'édifice. J'ai fait une lettre conjointe avec le cardinal d'Alger, Mgr Jean-Paul Vesco, qui lui aussi est préoccupé par cette situation. Mon intérêt est de préserver la communauté algérienne en France. Elle est importante, elle est ancrée dans la vie de la société française. C'est une très vieille immigration en France. Aujourd'hui, cette communauté a joué un rôle dans la construction de la France. Partout où vous allez en France aujourd'hui, dans un hôpital, dans la police, dans les écoles, vous trouverez des Mohamed, des Karim, des Nadia... Qu'est-ce qu'on en fait ? Ils sont français, mais sont extrêmement attachés à leur pays natal, l'Algérie.



MOSQUÉE DE PARIS, À ALGER16 :

2^e PARTIE ET FIN

•••

En même temps, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, depuis qu'il est président, n'a cessé de rappeler qu'aujourd'hui, entre un Algérien vivant en Algérie ou à l'étranger, il n'y a pas de différence. Il a toujours considéré que la diaspora algérienne fait partie intégrante de la nation.

Que demander de plus ? C'est vraiment important aujourd'hui que ces Algériens qui sont aux États-Unis, en Europe ou dans le Golfe se sentent protégés par leur pays natal, mais en même temps qu'ils vivent pleinement dans la société du pays où ils sont. En tant que musulmans, sur le plan du comportement, on rappelle que le bon musulman est celui qui est utile à la société dans laquelle il vit. Un bon musulman aujourd'hui, en France, doit travailler pour la société française sans oublier ses racines. Cette binationnalité est une chance pour les deux pays.

Récemment, une nouvelle polémique, parmi des centaines d'autres, a surgi, venant de nouveau bouleverser les relations franco-algériennes. Le procureur français antiterroriste Olivier Christen a évoqué, dans une intervention sur Franceinfo, l'Algérie dans des procédures pour « terrorisme d'État ». Cette déclaration a déclenché une réaction officielle de la diplomatie algérienne, qui a affirmé que ces propos s'inscrivaient dans un « contexte français délétère ». Quel est votre commentaire ?

Je suis triste d'entendre cela. Un procureur qui s'exprime publiquement sur un tel sujet, c'est un peu singulier. On aurait pu éviter cela. Je ne connais pas le fond du dossier ni la base sur laquelle ce procureur s'exprime sur un terrorisme d'État. C'est extrêmement grave.

L'Algérie, qui a souffert du terrorisme... Je crois que c'est le pays musulman qui a le plus souffert du terrorisme. Aujourd'hui, je pense qu'il faut éviter ce type de déclarations qui rendent encore plus toxiques les relations entre les deux nations. J'espère que cela va s'apaiser.

Je crois vraiment aux relations entre les deux chefs d'État. Il y a une véritable affection entre les deux présidents, bien évidemment chacun défendant les intérêts de son pays. Je pense en tout cas que le Président Tebboune a démontré son intention de faire apaiser les choses. À chaque fois que cela a été nécessaire, il est sorti de son silence. Quand il y a eu la crise avec les propos de Bruno Retailleau, il a récemment reçu le ministre de l'Intérieur Laurent Nunez. À chaque fois que c'était possible, il a tenté d'apaiser les choses.

Nous sommes à la fin du mandat de M. Macron. J'espère que M. Macron, qui lui aussi a déclaré qu'il resterait jusqu'au dernier jour de sa mandature comme un défenseur de la relation entre la France et l'Algérie... Je lui dis que s'il est sincère, il trouvera à ses côtés le recteur de la Grande Mosquée de Paris pour essayer véritablement d'arrêter cette escalade qui ne sert à rien.

Vous avez affirmé récemment que « la femme musulmane est l'avenir



PHOTOS : ALGER16

de la religion et de la République ». Concrètement, quel rôle doit-elle jouer pour faire de cet avenir un avenir radieux ?

Je vous remercie de me lire. Je considère que la femme est l'avenir. Quand vous regardez l'histoire de l'islam, à chaque fois que l'islam a rayonné à travers le monde, c'est lorsque la femme musulmane n'était pas stigmatisée, mais au contraire rayonnante. Nous avons eu des savantes musulmanes.

Du vivant du prophète Mohammed (paix et salut sur lui), c'était un moment très important pour la femme, car elle était impliquée dans la société. Sa femme Aïcha (que Dieu soit satisfait d'elle) l'a accompagné jusqu'à la fin de sa vie. C'était une grande théologienne, elle a transmis son message. Il y a aussi son épouse Khadija (que Dieu soit satisfait d'elle), qui, il faut le rappeler, est la première personne à s'être convertie à l'islam après le Prophète. On voit dans les versets coraniques comment on parle de la femme musulmane, de son identité, de son patrimoine : c'est important. Aujourd'hui, en tant qu'Algérien, je vois le rôle des femmes en Algérie : les infirmières, les moudjahidate, les médecins... Ces femmes ont montré leur résilience.

C'est celle qui vous enfante, c'est votre mère, c'est ma mère, ce sont mes filles, mes sœurs. Aujourd'hui, je crois qu'à travers un certain nombre de lectures patriarcales du Coran, on a essayé de les disqualifier. Ibn Badis, lorsqu'il a créé l'Association des oulémas, est le premier à avoir créé des écoles mixtes. Il disait qu'une jeune fille à qui on enseigne, c'est elle qui va faire rayonner notre société. Il faut leur donner cette possibilité.

Moi, je considère aujourd'hui qu'elles sont égales à l'homme. Il n'y a pas de domination de l'homme sur la femme. On est égaux, mais pas identiques :

c'est cela la nuance. J'ai publié un livre sur les héroïnes de l'islam, car je considère que la femme doit être reconnue et valorisée pour son statut.

L'Algérie est un pays qui, contrairement à ce qui peut être dit, pense énormément aux autres. À un moment, on l'appelait la « Mecque des révolutionnaires ». Un commentaire ?

Oui. Vous savez, en 1962, il faut le rappeler aux jeunes : lorsque l'Algérie allait acquérir son indépendance, elle a refusé de



« Je considère que la femme est l'avenir. Quand vous regardez l'histoire de l'islam, à chaque fois que l'islam a rayonné à travers le monde, c'est lorsque la femme musulmane n'était pas stigmatisée, mais au contraire rayonnante. Nous avons eu des savantes musulmanes. »

le faire seule. Elle a dit qu'elle voulait que tous les peuples africains puissent, en même temps qu'elle, recouvrer leur indépendance. On voit que même dans la difficulté, le peuple algérien pense aux autres. Il est dans la souffrance, dans la difficulté, mais malgré cela, il ne cherche pas à s'en sortir seul. Il essaye de regarder l'autre, parfois même avant lui. C'est un message d'humanité important.

Certains essayent de dénigrer l'image de l'Algérie, on parle souvent d'algérophobie. Que leur répondez-vous ?

Vous savez, je viens de publier un article dans *El Moudjahid*, hier (samedi 11 avril 2026), où je disais que ce n'est pas n'importe qui qui peut être algérien. Être algérien, ce n'est pas seulement être né dans un pays. On a des valeurs, on a des principes. Et malgré les difficultés, vous voyez que le peuple algérien a traversé des crises très importantes, notamment pendant la colonisation. Après l'indépendance, il y a eu des moments où on a voulu remettre en cause cette identité algérienne.

L'algérophobie n'existe pas depuis hier. Elle a été à plusieurs reprises mise en avant, mais malgré cela, l'Algérie continue son chemin, heureux et ouvert à l'autre. Même quand quelqu'un veut le dénigrer ou l'insulter, il rappelle la sourate Al-Furqan et dit « Salam ». Je trouve qu'aujourd'hui, c'est extrêmement important de rappeler notre fierté algérienne, sans en faire plus que les autres, mais en affirmant notre particularité. Car nous avons une histoire ancrée dans le sacrifice d'un million et demi de chouchada, il ne faut pas l'oublier.

Certains essayent aujourd'hui de créer la division au sein de notre peuple algérien. Ils sont parfois soutenus par des pays hostiles à l'Algérie. Un commentaire ?

Oui, aujourd'hui, les tentatives de division du pays se font en essayant de faire croire qu'il y a des différences profondes entre notre peuple. Bien sûr qu'il y a des différences. Nous sommes un immense peuple. Nous sommes le plus grand pays d'Afrique et le 10^e plus grand au monde. Bien sûr qu'il y a une diversité, mais il y a un dénominateur commun : notre algérianité. Et cette algérianité, peu importe l'endroit où l'on se trouve, elle reste intacte.

Moi, je suis en France, je suis franco-algérien, mais notre algérianité, on ne peut pas la remettre en cause ni la toucher. Je ne laisserai jamais faire cela.

Enfin, quel message souhaitez-vous adresser aux Algériens de la diaspora ?

Gardez votre fierté par rapport à notre pays. One, two, three, vive l'Algérie ! Moi, j'ai ma petite-fille qui, lorsqu'elle a des difficultés, dit : « Ma grand-mère m'a appris : Tahia Djazair. »

G. S. E.

Suite et fin



ALGÉRIE – VATICAN

UN MOMENT HISTORIQUE QUI FAIT LE TOUR DU MONDE

Dans un reportage spécial diffusé samedi dernier par la chaîne algérienne internationale AL24 News, la dimension historique de la visite du pape Léon XIV en Algérie a été mise en lumière. Cet événement, qui suscite un intérêt médiatique croissant aux niveaux régional et international, est présenté comme la première visite d'un pape du Vatican en Algérie, reflétant son importance dans les contextes religieux et géopolitique.

La visite du pape Léon XIV en Algérie suscite un intérêt médiatique croissant aux niveaux régional et international. Présentée comme un événement historique, puisqu'il s'agit de la première visite papale en Algérie, elle revêt une importance à la fois religieuse et géopolitique. Les médias lui accordent une attention particulière, compte tenu de l'approche algérienne fondée sur le dialogue et la médiation, qui renforce la position des deux parties en tant qu'acteurs de la promotion de la paix mondiale. Selon les médias internationaux, cette visite dépasse également la dimension religieuse et devient une tribune internationale pour souligner l'importance du soft power dans la gestion des relations entre les peuples et les nations. À cet égard, le professeur Abdessalam Fila a mis en lumière que la visite du pape revêt de multiples dimensions et bénéficie d'une attention internationale, ce qui est compréhensible et traditionnel, d'autant plus qu'il s'agit d'une première pour l'Algérie. Elle est donc unique, d'abord du point de vue des relations entre l'Algérie et le Vatican. Il s'agit là d'une perspective diplomatique, c'est-à-dire de la dimension des relations entre États. Mais il existe aussi une seconde dimension liée à la personnalité du nouveau pape, Léon XIV, qui, dès son intronisation à cette plus haute fonction religieuse du monde chrétien, a lié son parcours, son expérience, son œuvre et son projet à saint Augustin, enfant de cette terre. Cela le rattache à ce que l'on peut qualifier de « relation embryonnaire entre l'Algérie et le Vatican ». C'est pourquoi, en Algérie, nous interprétons cette visite sous cet angle, en faisant abstraction des relations politiques extérieures entre les deux pays. Ce qui prime, c'est « le lien direct que le nouveau pape a établi avec saint Augustin, fils de Souk-Ahras et plus tard d'Annaba ». Le pape a spirituellement lié « son œuvre, ses projets et toutes les activités du Vatican à cette région géographique ». « Nous accordons une grande importance à cette visite, d'abord en



PHOTOARCHIVES

raison de l'importance de l'invité et ensuite en raison des avantages potentiels en matière de diplomatie culturelle, ou soft power, pour l'Algérie, compte tenu de son influence dans ce domaine. Nous savons tous combien ce facteur est crucial dans les relations internationales, alors pourquoi l'Algérie ne l'exploiterait-elle pas ?, a-t-il indiqué. Il a expliqué que l'Algérie s'est déjà engagée auprès d'autres pays à différents niveaux, citant en exemple « l'ordre soufi Tijaniyya, et plus particulièrement la figure de l'imam al-Maghili, ainsi que la relation avec le Sultanat d'Oman sous un aspect particulier ». Ce sont donc des ponts de coopération, des ponts d'affection et des ponts de confiance qui relient ces pays importants. De plus, l'orateur a souligné que nous assistons aujourd'hui à une situation qui dépasse le cadre des visites classiques de chefs d'État, de juges ou de rois. Aujourd'hui, nous avons affaire à une personne représentant une religion entière, d'autant plus que l'Église catholique compte plus de 1,4 milliard de fidèles dans le monde. Par conséquent, l'Algérie doit accorder une attention particulière à cette visite et lui fournir une couverture et une analyse approfondies. Une décision mûrement réfléchie.

UNE VISITE HUMAINE ET SYMBOLIQUE

De l'autre côté du débat analytique sur l'engouement médiatique suscité par la visite du pape en Algérie, le professeur Rabah Laroussi a également souligné que cet événement dépasse le cadre traditionnel des visites officielles. Il a expliqué que nous assistons à un phénomène exceptionnel : « Il ne s'agit pas d'une simple visite de chef d'État... La présence médiatique s'étend bien au-delà du Vatican pour embrasser le monde entier, car le pape représente le christianisme à l'échelle planétaire. » M. Laroussi a ajouté que cet intérêt mondial explique « l'importante couverture médiatique de l'événement, qui aura lieu lundi », précisant que la visite repose sur trois piliers majeurs : «

Une dimension politique, un caractère religieux et une dimension humanitaire, qui est au cœur du sujet. » Concernant les dimensions politique et sécuritaire, le professeur a souligné que le choix de l'Algérie à ce moment précis reflète son nouveau statut international, considérant que « l'Algérie d'aujourd'hui, après son retour en force sur la scène régionale et internationale, n'est plus seulement un point sur une carte, mais est devenue un acteur régional majeur, présent et actif. » Il a attribué cette importance à la stabilité dont jouit le pays, soulignant que « l'Algérie bénéficie d'une situation sécuritaire très confortable grâce à des institutions fortes, capables de protéger la nation, au premier rang desquelles l'Armée nationale populaire, qui remplit parfaitement son rôle de chef de file ». M. Laroussi a également évoqué la profonde dimension religieuse et humanitaire de la visite, mettant en lumière la portée symbolique des sites inscrits au programme. Il a noté que « le pape se rendra à Annaba, où se trouve l'église considérée comme le lieu de naissance de saint Augustin, et le pape se considère lui-même comme un fils de ce saint ». Il a expliqué que « la dimension humanitaire englobe une culture de la coexistence et de la paix, et plus encore, une culture de l'acceptation et du dialogue entre les civilisations ». Il a également rappelé les prises de position humanitaires du pape, soulignant que « pendant la guerre dans la bande de Ghaza, il a été parmi les premiers à appeler à un cessez-le-feu... Tous ses discours insistent sur la nécessité de la coexistence dans ce monde ; nous n'avons d'autre espace ni d'autre géographie que cette planète ».

UNE DIMENSION HISTORIQUE

M. Laroussi a également pris la parole, évoquant les racines historiques de la tolérance en Algérie, déclarant : « Même avant la guerre d'indépendance, et si l'on considère le message de l'émir Abdelkader et sa protection des chrétiens, tout cela témoigne du caractère d'une grande diversité en Algérie. » Il a cité en exemple la présence de « nombreux

non-musulmans et non-Algériens qui ont insisté pour rester en Algérie après l'indépendance et qui étaient des amis de la guerre d'indépendance... et qui vivent aujourd'hui parmi le peuple algérien ». Fort de cet héritage, M. Laroussi estime que « l'Algérie peut être un pilier essentiel de la diffusion d'un message de paix, notamment sur des questions internationales complexes telles que la question palestinienne... un message fort pour la cessation des opérations militaires et la reprise du dialogue et des négociations ». « L'Algérie n'a jamais été dans l'histoire comme un pays ayant expulsé des populations, usé de violence ou traité avec haine les personnes d'autres confessions », a ajouté l'orateur. Il a également affirmé la profonde dimension humaine de l'événement, déclarant : « Le pape a choisi l'Algérie comme un point central... car c'est un pays de stabilité et de sécurité, ce qui envoie un message clair : la coexistence est la clé de la pérennité de la vie sur cette planète. » Pour sa part, le professeur Abdel Salam Filali a exploré les racines culturelles de l'Algérie, la décrivant comme « une terre de civilisations où se sont côtoyées diverses influences, des phéniciennes et puniques aux islamiques ». Il a expliqué que cette terre n'était pas seulement un lieu d'assimilation, mais un foyer de pensée universelle, affirmant que « saint Augustin est au sommet de l'influence et de l'assimilation, il est l'un des quatre grands pères de l'Église et le plus grand penseur du Moyen-Âge ». Les deux analystes ont conclu en soulignant que cette visite établit un lien entre un passé glorieux et un présent dynamique. Laroussi a fait remarquer que « l'Algérie d'aujourd'hui n'est plus seulement un point sur une carte, mais est devenue un pôle régional important et présent », tandis que Filali a insisté sur le fait qu'évoquer des figures comme saint Augustin prouve que l'Algérie « n'était pas seulement un creuset de cultures, mais participait activement au contexte civilisationnel mondial ».

Abir Menasria

EN PRÉVISION DE L'ÉTÉ

SONELGAZ RENFORCE LES CAPACITÉS DE PRODUCTION

Le groupe Sonelgaz a lancé un plan global en prévision de la saison estivale 2026, misant sur l'anticipation de la demande en électricité et le renforcement des infrastructures, afin de garantir la continuité et la qualité du service à l'échelle nationale. Cette démarche a été présentée dimanche à Alger lors d'une rencontre nationale réunissant les responsables du secteur de l'énergie et des énergies renouvelables.

Présidée par le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, cette réunion a permis d'examiner le bilan de l'année 2025 ainsi que les préparatifs engagés pour faire face aux pics de consommation attendus durant l'été prochain. Dans ce cadre, Sonelgaz prévoit la mise en service de nouvelles capacités de production dépassant 1.855 mégawatts, réparties entre le réseau interconnecté du Nord et les régions du Sud, notamment le pôle In Salah-Adrar-Timimoun. Cette montée en puissance vise à répondre à une demande énergétique en constante progression. Le programme d'investissement inclut également un renforcement significatif des réseaux de transport et de distribution. Ainsi, 58 nouvelles infrastructures de transport devraient être mises en service avant l'été, tandis que 644 postes de transformation (moyenne et basse tension) et plus de 1.640 km de réseaux viendront améliorer la qualité de la desserte et rapprocher davantage le service du citoyen. Une attention particulière est



accordée aux wilayas du Sud, avec un renforcement des capacités de production adapté à leurs spécificités, ainsi que l'extension et la consolidation des réseaux de distribution. L'objectif est d'assurer un approvisionnement fiable et continu, notamment dans les zones à forte croissance. Parallèlement, le groupe a intensifié ses opérations de maintenance préventive, mobilisé ses équipes techniques en continu et renforcé les dispositifs d'astreinte. Un plan de communication a également été déployé pour mieux accompagner les clients et anticiper les situations exceptionnelles. Le bilan de l'année 2025 fait état de résultats significatifs, notamment dans le raccordement des exploitations agricoles, avec plus de 96.000 périmètres alimentés en électricité. À cela s'ajoutent le

raccordement de plus de 108.000 foyers à l'électricité et de près de 376.000 foyers au gaz. Les zones industrielles et d'activité ont également bénéficié de ces efforts, avec des taux de raccordement élevés. Sur le plan de la sécurité domestique, Sonelgaz a poursuivi l'installation de détecteurs de monoxyde de carbone, atteignant 17,6 millions d'unités installées, avec un objectif global de 22 millions d'appareils destinés à 11 millions de foyers, en parallèle du lancement de leur fabrication locale. Concernant les grands projets structurants, le chantier d'interconnexion électrique Nord-Sud a atteint un taux d'avancement de 37% dans sa première phase, couvrant 894 km entre Hassi R'mel et Adrar, avec la participation de 38 entreprises nationales. Les indicateurs globaux

témoignent également de la progression du groupe, avec plus de 12,6 millions d'abonnés à l'électricité, un taux d'électrification avoisinant 99% et un taux de raccordement au gaz proche de 70%. Sur le plan financier, le chiffre d'affaires a atteint 496 milliards de dinars en 2025, pour des investissements de 463 milliards et des exportations estimées à 221 millions d'euros. Dans son intervention, le ministre a qualifié ce bilan de « très acceptable », tout en insistant sur l'importance de concrétiser les projets programmés, notamment face à une demande qui pourrait dépasser les 22.000 mégawatts durant l'été 2026, reflet de la dynamique économique nationale. Il a également souligné la nécessité de renforcer la coordination locale et annoncé la création de six pôles régionaux de Sonelgaz à Alger, Constantine, Blida, Oran, Béchar et Ouargla. Cette réorganisation vise à améliorer la proximité avec les citoyens et la qualité du service, tout en poursuivant la stratégie de numérisation pour atteindre l'objectif du « zéro papier » d'ici fin 2026. Le ministre a évoqué le lancement de « Sonelgaz Internationale », une nouvelle entité qui commence à susciter l'intérêt de plusieurs pays, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de croissance et de génération de devises pour le groupe. À travers ce plan ambitieux, Sonelgaz confirme sa volonté d'anticiper les défis énergétiques à venir, tout en consolidant son rôle stratégique dans l'accompagnement du développement économique et social du pays.

Cheklat Meriem

ENERGIE SOLAIRE MISE EN SERVICE DE DEUX CENTRALES DE 400 MW

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a indiqué, dimanche à Alger, que deux centrales solaires d'une capacité globale de 400 mégawatts (MW) ont été récemment mises en service, précisant que le secteur vise à atteindre une capacité de production supplémentaire de plus de 1.400 MW durant l'année en cours. S'exprimant lors d'une rencontre nationale des dirigeants du secteur de l'énergie et des

énergies renouvelables, M. Adjal a expliqué que les projets dont la réception est programmée de manière progressive au cours des prochains mois pour atteindre plus de 1400 MW, s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation de la première phase du projet de 3.200 MW, au titre du programme national de production de 15.000 MW à l'horizon 2035. S'agissant des deux centrales photovoltaïques mises en service la semaine dernière, le

ministre a détaillé qu'il s'agit de la centrale de production de 200 MW à Tendla dans la wilaya d'El Meghaier, et de la centrale de 200 MW à El Ghrous dans la wilaya de Biskra. Concernant l'avancement global du projet de réalisation de 3.200 mégawatts-crête (MWc) d'énergie solaire photovoltaïque, le taux de réalisation des 22 centrales prévues a atteint 40%, selon les explications fournies lors de cette rencontre.

FINANCE ISLAMIQUE PLUS DE 80% DES SUKUKS SOUVERAINS SOUSCRITS DEPUIS LEUR ÉMISSION FIN JANVIER

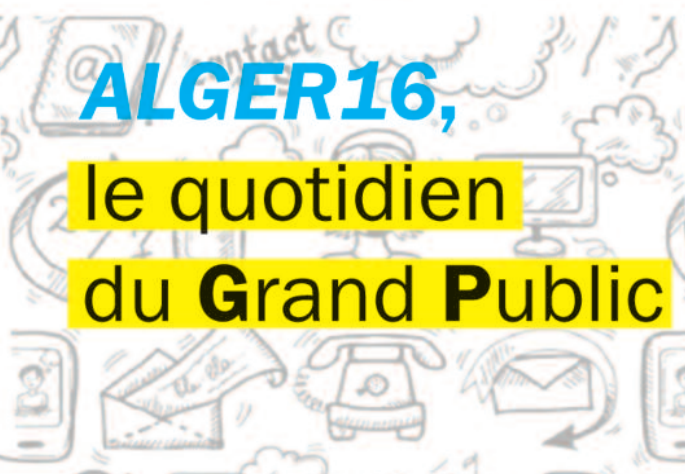
Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a déclaré dimanche dernier à Alger que plus de 80 % des sukuk souverains émis par le Trésor public à la fin du mois de janvier ont trouvé preneur, confirmant ainsi l'intérêt du marché pour cet instrument financier inédit en Algérie. Répondant aux préoccupations exprimées par les membres du Conseil de la nation lors d'une séance plénière consacrée à l'examen de la loi de finances 2023, approuvée sous la présidence de M. Azouz Nasri, président du Conseil de la nation, en présence de Mme Nadjiba Djilali, ministre des Relations avec le Parlement, M. Bouzred a précisé que l'opération avait « enregistré, en deux mois et demi de souscription, plus de 80 % du montant total visé, soit environ 300 milliards de dinars algériens ». Le ministre s'est félicité de l'accueil

favorable réservé par le marché à cette première émission de sukuk souverains en Algérie, estimant qu'elle contribuera à renforcer l'inclusion financière et à mobiliser l'épargne nationale au service du développement économique. Pour rappel, le Trésor public avait lancé, le 27 janvier dernier, une période de souscription de sukuk souverains de type « Ijara-usufruit », pour un montant cible de 296,65 milliards de dinars. Les fonds levés grâce à cette émission sont destinés à financer d'importants projets publics, notamment dans les domaines des infrastructures, des équipements et des services publics, contribuant ainsi au développement socio-économique du pays. Deux tranches de sukuk ont été proposées, d'une valeur de 100 000 dinars et d'un million de dinars, avec une durée de sept ans et un rendement

annuel fixé à 6 %. Initialement prévue pour deux mois, la période de souscription a été prolongée jusqu'au 30 avril ou jusqu'à l'atteinte de l'objectif de financement. Concernant la supervision des investissements, M. Bouzred a également indiqué que les équipes du ministère travaillent à la mise en place d'un nouveau système d'exécution et de suivi des opérations d'investissement. L'objectif est de simplifier les portefeuilles d'investissement et d'améliorer l'efficacité de la prise de décision financière. Le ministre a, par ailleurs, affirmé que le gouvernement enregistre des avancées significatives dans la rationalisation des dépenses publiques et l'amélioration de l'utilisation des ressources, notamment grâce à la numérisation de plusieurs secteurs. Cette démarche vise à

garantir une meilleure allocation des ressources publiques et à renforcer la transparence budgétaire. Il a également souligné les progrès réalisés dans le recouvrement des recettes fiscales ordinaires ainsi que dans la simplification du système fiscal, éléments essentiels pour consolider l'équilibre des finances publiques. Concernant les inquiétudes liées aux politiques de subventions, le ministre a insisté sur l'importance de sensibiliser les citoyens à la nécessité de réduire le gaspillage sous toutes ses formes. Il a ajouté que son ministère présentera ultérieurement des données détaillées sur les subventions publiques directes et indirectes, dans une démarche visant à améliorer l'efficacité des politiques publiques et la gestion des ressources nationales.

Abir Menasria



TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

INTERNET HAUSSE GÉNÉRALISÉE DES DÉBITS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid-Ali Zerrouki, a annoncé dimanche dernier à Saïda une amélioration des vitesses internet, entrée en vigueur dès lundi sur l'ensemble du territoire national, sans coût additionnel pour les abonnés. Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué que cette mesure concerne les clients d'Algérie Télécom. Ainsi, les débits de l'ADSL (internet haut débit) passeront de 5 et 10 Mbps à 20 Mbps, tandis que ceux de la fibre optique (FTTH) seront portés de 60 Mbps à 100 Mbps. Il a précisé que cette initiative s'inscrit dans les efforts visant à améliorer la qualité du service public offert aux clients d'Algérie Télécom et à accompagner la transition numérique en cours dans le pays. Lors de sa présentation des activités du secteur dans la salle de conférences du siège de la wilaya, M. Zerrouki a également souligné l'importance d'encourager l'utilisation des moyens de paiement électronique, compte tenu de leur rôle dans la simplification des transactions commerciales et dans la promotion de l'économie numérique. Il a affirmé que son département œuvre à « soutenir les commerçants et les entreprises économiques dans la diffusion de ces technologies contemporaines, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité des services offerts ». Par ailleurs, le ministre a visité le nouveau centre de gestion de l'unité postale ainsi qu'un bureau de poste



situé dans le quartier Es-Salem 2 du chef-lieu de la wilaya. Il a insisté sur l'importance d'achever les travaux et de rendre ces infrastructures opérationnelles dans les meilleurs délais. Il a également inspecté une infrastructure située dans le quartier Dhar Echeikh, qui sera réhabilitée et transformée en centre de compétences et de communication. Cet espace sera dédié à la formation des jeunes dans plusieurs domaines stratégiques, notamment l'intelligence artificielle, l'informatique en nuage, la cybersécurité et d'autres spécialités liées aux nouvelles technologies. Au cours de sa tournée, le ministre a également lancé les travaux de huit stations relevant du

programme du service universel des télécommunications électroniques dans la localité d'Aïn El-Hadjjar. Il a insisté sur la nécessité de respecter les délais contractuels afin d'assurer la mise en service rapide de ces projets. À travers ces annonces, le secteur de la poste et des télécommunications confirme son orientation vers une modernisation accélérée des infrastructures et des services numériques. L'amélioration des débits internet, combinée à la formation des jeunes et à l'extension des réseaux, traduit une stratégie visant à réduire la fracture numérique et à accompagner la dynamique de transformation digitale de l'économie nationale. **Amira Benhizia**

RACCORDEMENT DES ZONES INDUSTRIELLES À INTERNET UN LEVIER DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE NATIONALE

Sid-Ali Zerrouki a insisté, samedi passé à Sidi Bel-Abbès, sur l'importance cruciale de connecter les zones industrielles à internet, affirmant que cela représente un outil essentiel pour stimuler l'économie nationale. Au cours de sa visite d'évaluation d'un projet d'infrastructures dans le but de connecter la zone industrielle de Ras El-Ma à un réseau de fibre optique, le ministre a mis l'accent sur le fait que le raccordement des zones industrielles à internet est désormais « une nécessité et représente un élément crucial de croissance pour soutenir l'économie nationale », notant à cet



égard les « directives rigoureuses » émises par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en soutien aux investisseurs. M. Zerrouki a rappelé que « tout projet d'investissement dans les

zones industrielles doit être raccordé à tous les réseaux, y compris l'électricité, l'eau, l'assainissement et les gaz, afin de fournir aux investisseurs toutes les ressources nécessaires à la réalisation de leurs projets économiques. Le ministre a également indiqué que parallèlement au programme en cours visant le remplacement des câbles de cuivre par la fibre optique, « 50 zones industrielles en construction à travers le pays bénéficient d'un soutien et d'un raccordement au réseau de fibre optique. » Il a

précisé que cela représente une priorité absolue pour son ministère afin de soutenir la croissance économique. La commune de Ras El-Ma est en train de mettre en place une zone industrielle qui couvre une superficie de 100 hectares, divisés en 142 parcelles de terrain prévues pour des initiatives d'investissement. Selon les informations reçues sur le terrain, les travaux de connexion à la fibre optique devraient être terminés d'ici fin avril. Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid-Ali Zerrouki, poursuit sa visite de terrain afin d'inspecter plusieurs projets relevant de son ministère dans les communes de Moulay Slissen et Sidi Bel-Abbès. **Abir Menasria**


SIDI BEL-ABBES : LANCERMENT DU PROJET DE RÉALISATION DE STATIONS DE RÉSEAU INTERNET 4G DANS 3.500 ZONES

Le ministre de la Poste et des Télécommunications a annoncé, samedi dernier à Sidi Bel-Abbès, le lancement imminent de l'opération de réalisation de stations de réseau internet de quatrième génération (4G) dans 3.500 zones. Lors de l'inauguration, au village de Tametiouna dans la commune de Moulay Slissen, du programme du service universel des communications électroniques, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué que cette opération, considérée comme la plus importante, sera lancée dans les prochains jours. Elle couvrira 3.500 zones à travers le territoire national, permettant d'atteindre un taux de couverture de 99,99 % en Algérie. M.

Zerrouki a également précisé que le cahier des charges est finalisé et que l'appel d'offres sera lancé « dans les tout prochains jours ». Il a ajouté que le projet de lancement du service universel au village de Tametiouna, dans la commune de Moulay Slissen, constitue l'une des dernières étapes du précédent programme, qui a concerné 1.400 zones à l'échelle nationale, avec la réalisation de 1.200 stations. Dans la commune de Sidi Bel-Abbès, le ministre a inspecté l'ancien siège de la direction de wilaya de la poste et des télécommunications, qui sera exploité comme centre de compétences dans le cadre du programme de développement des compétences à l'échelle des wilayas, déjà lancé à titre pilote dans les wilayas de Sétif,

Annaba, Chlef, Oran et Adrar. Il a précisé que ce centre de compétences permettra notamment aux jeunes de se former en intelligence artificielle et en cybersécurité, tout en constituant un espace favorisant l'émergence d'idées et la formation. Il a insisté sur l'importance d'accompagner les jeunes afin de leur permettre de développer leurs connaissances et valoriser leurs compétences pour créer des start-up et des micro-entreprises et ainsi contribuer à l'économie nationale. Par ailleurs, M. Zerrouki a visité l'agence commerciale principale d'Algérie Télécom à Sidi Bel-Abbès, où il a réitéré l'importance d'améliorer les services fournis aux citoyens. **APS**

www.alger16.dz

 Alger16, Le quotidien du Grand Public

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



"LE RÔLE DES INSTITUTIONS DE L'ÉTAT DANS LA PROTECTION ET LA GESTION DU PATRIMOINE"

UN FORUM NATIONAL EN MAI PROCHAIN À TIPASA

L'École nationale de conservation et de restauration des biens culturels (ENCRBC) organisera, le 14 mai prochain à Tipasa, un forum national consacré au rôle des institutions de l'État dans la protection et la gestion du patrimoine culturel. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du Mois du patrimoine, célébré du 18 avril au 18 mai 2026.

Initiée en collaboration avec l'Institut des sciences humaines et sociales de l'Université de Tipasa, et placée sous la supervision des ministères de la Culture et des Arts, ainsi que celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, cette manifestation ambitionne de constituer un véritable espace de réflexion et d'échange. Chercheurs, professionnels et experts y seront conviés afin de croiser leurs expériences et renforcer les synergies entre universités, laboratoires de recherche et écoles spécialisées.



À travers ce forum, les organisateurs entendent promouvoir une approche concertée de la protection du patrimoine culturel, en favorisant la conception de programmes communs alliant dimensions théoriques et applications pratiques. L'objectif est également d'évaluer les efforts déployés par l'État dans ce domaine, tant sur les plans juridique qu'institutionnel, tout en interrogeant la

responsabilité des générations actuelles dans la sauvegarde de l'identité nationale.

Les travaux s'articuleront autour de plusieurs axes majeurs, portant notamment sur l'apport scientifique des universités et des centres de recherche, les défis liés au patrimoine culturel, ainsi que les questions d'inventaire, de documentation, de restauration et de gestion. Le rôle des

établissements de formation dans la préservation du patrimoine sera également au cœur des débats.

En parallèle, des communications seront présentées sur les mécanismes de gestion et de valorisation du patrimoine culturel, ainsi que sur les cadres juridiques et réglementaires régissant sa protection.

Un appel à participation a été lancé à destination des chercheurs, invités à soumettre leurs contributions préalablement sélectionnées avant le 5 mai, via l'adresse électronique dédiée, en vue de prendre part à cette rencontre scientifique d'envergure. À travers cette initiative, l'ENCRBC confirme sa volonté de faire du patrimoine culturel un levier de réflexion collective et d'action concertée, au cœur des enjeux de transmission et de préservation de la mémoire nationale.

Cheklat Meriem

JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES INTERNATIONALES

LE LONG-MÉTRAGE HADDA D'AHMED RIAD PROJETÉ EN CLÔTURE

Le film *Hadda*, un long-métrage de 76 min réalisé par Ahmed Riad, a été projeté, dimanche soir, à la salle de spectacles de la Maison de la culture Houari-Boumediène de Sétif, en clôture des Journées cinématographiques internationales.

Le film, dont la projection a été marquée par la présence d'un public nombreux et à laquelle étaient également présents le réalisateur, les acteurs qui y sont distribués, ainsi que des réalisateurs et des producteurs, met en lumière l'histoire de l'infirmière et moudjahida "Hadda", dont le rôle est campé par l'actrice algérienne Lydia Larini. Il illustre les sacrifices et l'héroïsme des infirmières algériennes durant la glorieuse Révolution. Le réalisateur, Ahmed Riad, a déclaré, lors d'une rencontre avec le public, que *Hadda*, qui constitue sa deuxième expérience cinématographique en matière de longs-métrages et ambitionne de contribuer à préserver la mémoire collective, a été réalisé de telle sorte à attirer la jeune génération dans les salles de cinéma. Ahmed Riad en a profité pour saluer l'organisation de ces journées, qu'il a qualifiées d'événement culturel et artistique "important", avant de souligner "l'intérêt clair et grandissant du public algérien et arabe en général

pour le 7e art". Pas moins de 23 courts-métrages produits en Algérie, en Tunisie, en Syrie, au Soudan, en Egypte, en France, en Jordanie et en Palestine ont été projetés durant ces

journées cinématographiques internationales, inaugurées mercredi dernier dans la capitale des Hauts-Plateaux sous le slogan "Un film pour demain".

APS



RETROUVEZ VOTRE ÉDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES
LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

TENNIS-MASTERS 1000 DE MONTE-CARLO

SINNER BAT ALCARAZ EN FINALE ET REDEVIENT NUMÉRO 1 MONDIAL

Jannik Sinner a marqué les esprits dimanche dernier en s'imposant avec autorité face à Carlos Alcaraz en finale du tournoi de Monte-Carlo. Ce succès permet à l'Italien de réüssir un véritable exploit : décrocher un troisième titre consécutif en Masters 1000 après Indian Wells Masters et Miami Open, tout en reprenant la place de numéro 1 mondial à son grand rival.

Sur la terre battue de Roquebrune-Cap-Martin, le duel tant attendu n'a finalement pas tenu toutes ses promesses en termes de suspense. Tenant du titre, Alcaraz a été dominé en deux sets (7-6, 6-3) après 2h15 de jeu, incapable de contenir la solidité et la maîtrise tactique de Sinner. Cette rencontre constituait leur première opposition de la saison, après une année 2025 riche en affrontements, notamment en Grand Chelem. Le match a pourtant démarré sur un rythme élevé et indécis. Dans un premier set perturbé par des rafales de vent sur le court Rainier-III, Alcaraz a frappé le premier en breakant d'entrée pour mener 2-0. Mais cette avance a été de courte durée : Sinner a immédiatement haussé son niveau, se montrant très agressif en retour et profitant du manque de précision de l'Espagnol, notamment sur sa première balle. Les deux joueurs se sont ensuite livrés un bras de fer intense, chacun tenant difficilement ses mises en jeu dans des conditions compliquées. Le set s'est logiquement décidé au tie-break, le 16^e entre les deux hommes. Plus solide dans les moments clés, Sinner a fini par faire la différence après 1h14 de combat, profitant d'une double faute d'Alcaraz pour empocher la manche. Touché mais pas encore abattu, Alcaraz a parfaitement réagi en début de deuxième set en breakant d'entrée, profitant d'un léger passage à vide de son adversaire. Mais ce sursaut n'a été qu'éphémère. Trop irrégulier, l'Espagnol a rapidement replongé, accumulant les erreurs directes (45 au total) et affichant des lacunes inhabituelles au service, avec cinq doubles fautes. En face, Sinner est resté imperturbable. Très propre dans ses échanges, précis dans ses

zones et particulièrement efficace en retour, l'Italien a progressivement repris le contrôle du match. Il a su convertir ses opportunités avec sang-froid, tout en maintenant une pression constante sur son adversaire, qui a fini par céder.

Au-delà de cette victoire, Sinner confirme une dynamique exceptionnelle. Il enchaîne un 17^e succès consécutif depuis son "Sunshine Double" et porte à 22 sa série de victoires en Masters 1000, entamée avec son titre parisien à l'automne dernier. Une régularité impressionnante au plus haut niveau. Cette finale faisait également écho à leur affrontement mémorable en finale de Roland-Garros l'an passé, où Alcaraz s'était imposé au terme d'un match épique en cinq sets. Cette fois, le scénario a été bien différent, avec un Sinner dominateur et un Alcaraz en manque de justesse.

Ce succès à Monte-Carlo pourrait bien marquer un tournant dans leur rivalité. En reprenant le trône mondial et en affirmant sa supériorité du moment, Sinner envoie un message fort à l'ensemble du circuit, et notamment à Alcaraz, à l'aube de la saison sur terre battue.

A.Amine



FOOTBALL

Mourinho se prononce clairement sur son avenir

José Mourinho a réaffirmé son attachement indéfectible au Benfica, soulignant que son avenir à l'Estadio da Luz ne dépendait pas des investissements du club sur le marché des transferts cet été. Après la victoire contre Nacional, l'entraîneur de 63 ans a révélé qu'il planifiait déjà la saison prochaine et qu'il comptait intégrer les jeunes talents « d'élite » du club dans son projet à long terme.

Le Benfica a maintenu la pression sur le peloton de tête en s'imposant 2-0 face au Nacional, grâce à des buts inscrits tôt dans le match par Andreas Schjelderup et Rafa Silva. Cette victoire a apporté une stabilité bien nécessaire après une série de résultats qui a laissé les Aigles à sept points du leader, le FC Porto. Bien que le titre reste mathématiquement accessible, Mourinho a déjà commencé à se concentrer sur le développement interne de l'effectif afin de garantir que le club demeure compétitif pendant cette période de transition difficile à l'Estadio da Luz. L'entraîneur portugais a affirmé que son avenir à Lisbonne ne dépendait ni d'exigences financières ni de promesses de recrutement massif cet été. Mourinho a rappelé qu'il maîtrisait pleinement son destin professionnel et qu'il était animé par la volonté de mener à bien son projet actuel. Interrogé sur son avenir au club et sur l'autonomie dont il dispose en matière de carrière, l'ancien coach de l'Inter a déclaré aux journalistes : « Cela dépend uniquement de la volonté du club. Mon envie de rester au Benfica ne dépend d'aucune condition de ma part, elle ne dépend pas des investissements réalisés dans l'équipe. »

La Coupe du monde 2026, qui perturbera la prochaine préparation estivale, pousse déjà Mourinho à identifier la future génération de talents issus du célèbre centre de formation du Benfica à Seixal. Il entend profiter de la trêve estivale pour accélérer l'intégration des espoirs qu'il considère comme « la petite élite au sein de l'élite » dans l'équipe première, pendant que les internationaux seront en sélection. Cette approche

proactive vise à assurer la solidité du groupe pro malgré un calendrier chargé, en misant sur le développement des talents techniques issus du centre de formation pour renforcer la profondeur de banc indispensable à la saison à venir. Le 19 avril, le Benfica se rendra à l'Estadio José Alvalade pour un derby décisif contre le Sporting CP, un match qui pourrait sceller le sort de sa saison. Invaincu en Liga Portugal, le bilan de Mourinho (17 victoires, 8 nuls) ne lui a pourtant pas permis de rester au contact des leaders. À cinq journées de la fin, les Aigles, troisièmes, doivent combler sept points sur le FC Porto et passer devant le Sporting. Une victoire dans cette ambiance hostile est donc indispensable pour entretenir leurs minces espoirs de titre.

BASKET-BALL – NBA/CONFÉRENCE OUEST

Les Blazers finissent bien à la 8^e place et les Clippers à la 9^e



Après le récent succès des Blazers face aux Clippers, il n'y avait que peu de suspense autour de la huitième place de l'Ouest. Le constat était simple : en cas de victoire face aux Kings, Portland terminerait huitième.

À Los Angeles, les Clippers et les Warriors avaient l'occasion de se jauger avant leur affrontement lors du play-in. Les hommes de Tyronn Lue ont résisté au bon match de Stephen Curry (24 points, 7/14 au tir, 4/9 de loin) pour s'imposer 115 à 110. Benedict Mathurin a profité de cette dernière rencontre pour retrouver de la confiance (20 points, 9 rebonds, 8 passes) après plusieurs sorties compliquées tandis que Bogdan Bogdanovic (17 points, 6/9 au tir, 5/8 de loin) a brillé en sortie de banc. Avec ce succès des Clippers, les Blazers étaient dans l'obligation de s'imposer face aux Kings. Les

joueurs de Tiago Splitter n'ont pas fait durer le suspense et ont rapidement compté vingt points d'avance. Si les Kings sont revenus à neuf longueurs dans le troisième quart-temps, les coéquipiers de Toumani Camara n'ont pas tremblé. Les Blazers se sont imposés 122 à 110 et valident la huitième place à l'Ouest. Côté Kings, Maxime Raynaud termine sa première saison en NBA avec une dernière sortie à 21 points et 9 rebonds malgré une nouvelle défaite des Kings. Par conséquent, les Blazers défieront les Suns, 7es, tandis que les Clippers retrouveront à Los Angeles les Warriors, 10es.

L'USM EL HARRACH ET LA MALÉDICTION DE FIN DE SAISON

SALIM REBAHI REVIENDRA-T-IL SUR SA DÉCISION ?

Rien ne va plus à l'USM El Harrach. Deux défaites de suite, stade saccagé, lourdes sanctions en vue de la Ligue, président démissionnaire, équipe démobilisée, staff technique horrifié... Les banlieusards seraient-ils frappés par la malédiction de fin de saison ?

En effet, l'USM El Harrach n'est pas à sa première désillusion, tout près du but qu'est l'accession. Cette saison ressemble étrangement à l'exercice dernier qui a vu le club subir des rebondissements qui ont fini par anéantir tant d'espoirs de revoir les Jaune et Noir à nouveau parmi l'élite. Certes, rien n'est encore perdu, surtout avec les play-offs en vue, mais la suite est loin de s'organiser dans la sérénité voulue qui aiderait à réaliser ce vœu nourri par tout un peuple. La dernière défaite concédée le week-end dernier contre l'ASM Oran à domicile a fait plus que troubler la quiétude de l'équipe, des fans, mais aussi de la direction du club. Le président, Salim Rebah, a annoncé de la manière la plus catégorique sa démission devant les médias. «Je suis officiellement démissionnaire. Que ceux qui sont derrière toute cette machination viennent reprendre le club. Malgré tout, l'USMH est toujours 2e et on est toujours qualifiés pour les play-offs. On a travaillé dans des conditions très difficiles et on a fait tout ce qu'on pouvait, on a subi de terribles pressions, mais qu'on arrive à nous menacer chez nous ou sur notre lieu de travail, ça devient insupportable», a déclaré Salim Rebah. «C'est une

défaite vraiment amère et on ne s'attendait pas à perdre ce match à domicile. Mais ils savaient déjà que quel que soit le résultat de ce match, on était démissionnaire. Les gens induits dans le tort ne le savent peut-être pas mais que tout le monde sache que l'USMH est interdit de sponsors et le compte bancaire du club est bloqué. On a dépensé tout de notre argent depuis le mois d'octobre. Et quand une subvention minime nous parvient, des créanciers la guettent avec des attestations de saisine. Personne n'acceptera de travailler dans ces conditions. Et ma décision de démissionner est irrévocable», tranchera le boss harrachi juste après les graves incidents qui ont marqué la rencontre de l'ASMO qui a vu le stade des Eucalyptus dévasté. En attendant le détail des sanctions de la Ligue, il va sans dire que l'équipe ne sera plus autorisée à jouer sur ce terrain désormais fermé pour restauration. Il faudra donc songer à un stade de substitution et ce sera certainement à huis clos que l'USMH aura à recevoir ses derniers adversaires dans cette ligne droite au bout de laquelle pointe le dernier clap du championnat. Un souci de plus pour le staff technique, à sa tête le tout nouveau débarqué Liamine Boughrara qui peinera certainement à d'abord se rassurer, mais aussi à remobiliser les troupes en l'absence de la direction démissionnaire, mais aussi face à la crise financière, source de tous les malheurs qui affectent le club. L'USMH a pourtant une belle carte à jouer. Avec un prochain match à sa portée contre un relégable, la JS Tixeraine. Une victoire pourrait bien ramener un petit apaisement, en attendant mieux. Des



voix commencent en tout cas à s'élever dans ce sens, notamment celle de Tarek Ghoul, le coordinateur de l'équipe, qui dit clairement son souhait de voir le président démissionnaire revenir sur sa décision. «On ne peut que comprendre une telle réaction face aux événements qui secouent le club, mais j'espère que la décision de Rebah ne sera que momentanée», a-t-il confié dans son entourage. Et c'est la grande question qui reste posée, pour le moment. Salim Rebah consentira-t-il à reconsidérer sa décision de démissionner ? Ce n'est pas exclu, laissent suggérer des voix proches du président démissionnaire. **Djaffar C.**

FUTSAL (MATCHS DE PRÉPARATION DE LA PROCHAINE COUPE D'AFRIQUE

Premier test raté par les Verts face à l'Égypte

La sélection nationale de futsal s'est inclinée face à son homologue égyptienne (4 - 1), lors du premier match amical disputé avant-hier dans la soirée à la salle Dr Hassan Mostafa du Caire, a indiqué la FAF. Après une première période difficile, conclue sur un score de quatre buts à zéro en faveur des locaux, les Verts ont tenté de réagir en seconde mi-temps, parvenant à réduire l'écart en inscrivant leur unique réalisation de la rencontre. Les deux sélections se retrouveront pour un second match amical aujourd'hui, dans la même enceinte, apprend-on de même source. Les deux oppositions s'inscrivent dans le cadre du programme de préparation des Verts en prévision de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations. **D. C.**

MONDIAL 2026 DES U17 FÉMININES (MATCH ALLER DU 1^{ER} TOUR ÉLIMINATOIRE)

Les Vertes compromettent leurs chances contre le Cameroun

La sélection nationale féminine des U17 a sérieusement compromis ses chances d'aller au Mondial 2026, en s'inclinant (1 - 5) face à son homologue camerounaise, avant-hier, au stade Mustapha-Tchaker de Blida, lors du match aller du premier tour des éliminatoires. Les joueuses du sélectionneur Djamel Fredj ont pourtant été les premières à ouvrir le score dès la 11' par l'intermédiaire de Dihia Benkhelat, avant de se faire rejoindre au score peu après la demi-heure de jeu à la 32' plus exactement. La partie, qui s'est jouée sous une pluie battante, a par la suite totalement basculé en faveur de l'adversaire, notamment en seconde période. Les Camerounaises ont imposé un rythme physique élevé, que les Vertes ont eu du mal à suivre, et finiront par encaisser quatre autres buts. Rien pourtant ne laisser transparaître une telle déroute, surtout que la préparation de cette première empoignade a eu lieu dans des conditions optimales. Sauf que la suite a été une sortie complètement ratée qui a tout l'air d'avoir quasiment anéanti les chances des Algériennes d'aller ne serait-ce qu'au-delà de ce 1er tour éliminatoire. En effet, il faudra un véritable exploit au match retour, prévu samedi 18 avril à Yaoundé, pour espérer décrocher la qualification. **D. C.**

LFP

Mahious mène le top 10 des buteurs

On ne l'a pas senti faire ni vu venir, tellement son équipe, la JS Kabylie, est toujours en plein dans la tourmente des résultats, mais il est bien là, à la place qui a toujours été la sienne. Mahious, le goleador renommé du championnat national de Ligue 1, malgré les critiques et sa mise à l'écart des différentes sélections nationales, ces derniers mois, trône à la tête du top 10 des buteurs de cet exercice 2025 - 2026, avec 10 réalisations. Une belle réponse de sa part à tous ces doigts qui l'indexent malgré ses performances. En effet, combien même les plus pessimistes trouveraient que sa cagnotte aurait pu être meilleure au vu de ses capacités indiscutables, n'empêche qu'il est bien le meilleur buteur du

championnat national. Il a joué avec son équipe, selon les statistiques de la Ligue de football professionnel (LFP), 1.966 minutes comptabilisées en 24 apparitions. Il est suivi par Khayreddine Merzougui du MB Rouissat (9 buts), Merrouane Zerrouki de l'ES Sétif (8 buts) et Abdelkader Boutiche de la JS Saoura avec 8 buts également. Aux 5e, 6e et 7e places, on retrouve les Ben Hamouda du CR Belouizdad, Benguit du CR Belouizdad aussi et Mohamed Saliou Bangoura avec 7 buts. Suivent Abdeldjalil Taki Eddine Saad de l'ES Ben Aknoun, Oussama Bentaleb de la JS Saoura et Mohamed Islam Abdelkader du Paradou AC avec 6 buts. **D. C.**

D. C.

RETRAITE

VERSEMENT DES PENSIONS REVALORISÉES DÉBUT MAI

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, a donné des directives, dimanche dernier, pour procéder au paiement des retraites durant la première semaine de mai 2026, en intégrant les récentes hausses, comme l'indique un communiqué du ministère.

La même source a précisé que M. Saihi a présidé une réunion de coordination consacrée à l'évaluation du bilan des activités de l'administration centrale pour la période allant du 1er mars au 11 avril 2026, au cours de laquelle il a donné des instructions « pour permettre aux retraités de percevoir leurs pensions durant la première semaine du mois de mai 2026 avec les nouvelles augmentations, tout en prenant toutes les mesures et dispositions nécessaires pour garantir le respect de ce délai ».

À cette occasion, le ministre a écouté des présentations faites par les cadres de l'administration centrale, au cours desquelles différents programmes et opérations réalisés ont été passés en revue, mettant en avant les efforts déployés pendant cette période qui « s'est caractérisée par une activité et un dynamisme intenses, notamment dans le domaine de l'amélioration de la qualité du service public et de l'accélération de sa numérisation, en application des directives du président de la République,



M. Abdelmadjid Tebboune, visant à rapprocher l'administration du citoyen et à renforcer l'efficacité du service public ».

Dans ce cadre, le ministre a souligné la « nécessité d'accroître le rythme de travail et d'améliorer la prise en charge des préoccupations des usagers », en insistant sur la « poursuite et l'accélération des programmes de numérisation et la généralisation des services à distance, afin de permettre aux usagers de bénéficier de l'ensemble des services sans avoir à se déplacer aux guichets ». Dans un contexte connexe, M. Saihi a souligné

l'importance de la « prise en charge immédiate et efficace des recours des jeunes qui n'ont pas pu bénéficier de l'allocation chômage à distance, via la plateforme Insat, tout en garantissant une réponse dans des délais raisonnables », ajoute le communiqué.

Par ailleurs, le ministre a renouvelé ses directives concernant « l'organisation des activités des établissements sous tutelle sous forme de regroupements coordonnés incluant les différentes structures, en accordant une attention particulière aux nouvelles wilayas, afin d'assurer l'intégration et l'efficacité dans le travail ». Enfin, il a souligné que ces directives s'inscrivent dans le « cadre d'un effort de réforme global visant à moderniser le secteur et à améliorer la qualité de ses services », appelant tous les cadres à « redoubler d'efforts pour garantir la mise en œuvre des instructions dans les délais impartis, afin de répondre aux attentes des citoyens et de consacrer les principes du service public moderne ».

Cette série de mesures traduit une volonté claire d'améliorer le fonctionnement du secteur social, en combinant accélération administrative, modernisation numérique et meilleure prise en charge des citoyens. Le paiement anticipé des retraites avec les nouvelles revalorisations apparaît ainsi comme un signal concret d'une administration en transition vers davantage de réactivité dans un contexte où l'amélioration du service public devient un enjeu central de confiance entre l'État et les citoyens.

Amira Benhizia

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

DÉBUT DE LA RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES

La révision spéciale et la mise à jour des listes électorales, en préparation des législatives du 2 juillet prochain, a commencé hier et continuera jusqu'à dimanche 26 avril 2026.

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) avait exhorté les citoyens qui ne figurent pas sur les listes électorales, ayant atteint l'âge de 18 ans le jour du vote et respectant les conditions légales, à solliciter leur inscription sur la liste électorale de leur commune de résidence.

L'ANIE invite également les citoyens déjà inscrits sur les listes électorales ayant changé de domicile à s'inscrire sur les listes électorales de leur nouvelle commune en se présentant au siège de la commission de révision des listes électorales de leur commune, munis de leur carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile, entre 9h et 16h. Pour confirmer ou annuler leur inscription, ou bien déposer une demande d'inscription, les citoyens peuvent consulter le site web de l'ANIE à l'adresse suivante : <https://services.ina-elections.dz>. Les citoyens résidant à l'étranger et inscrits auprès des missions diplomatiques ou consulaires de leur pays sont encouragés à solliciter leur demande d'inscription sur les listes électorales en suivant les mêmes

démarches auprès de la commission chargée de la révision des listes électorales au niveau des représentations diplomatiques et consulaires algériennes respectives à l'étranger.

Suite à la fin de la période de révision spéciale des listes électorales, les partis politiques et les candidats indépendants seront autorisés à récupérer les formulaires nécessaires pour collecter des signatures au niveau du siège de l'ANIE, ses délégations régionales ou via ses représentations diplomatiques et consulaires. Ensuite, ils devront soumettre leurs dossiers de candidature au plus tard

quarante-cinq (45) jours avant le jour du vote.

À ce stade, l'Autorité se chargera d'examiner les dossiers afin de vérifier qu'ils répondent aux conditions nécessaires, y compris les nouvelles mesures instaurées par la loi concernant le système électoral.

Par la suite, elle déterminera la validité des candidatures à travers une décision dûment motivée, offrant aux candidats dont les dossiers ont été refusés la possibilité d'interjeter appel. La campagne électorale est déclarée ouverte vingt-trois (23) jours avant le jour

de scrutin. Elle se conclut trois (3) jours avant l'élection, pour céder la place à la période de silence électoral.

Il convient de mentionner que suite aux amendements apportés à la Constitution et à la loi électorale, l'ANIE est désormais responsable de la supervision, du suivi, de la préparation, de l'organisation et de la gestion complète du processus électoral pour les élections législatives prévues le 2 juillet. Les aspects logistiques sont confiés à l'administration, qui est tenue de fournir à l'ANIE toutes les ressources nécessaires.

Abir Menasria

LA MISE EN GARDE DE L'ANIE

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a mis en garde, dimanche dernier dans un communiqué, contre la diffusion, sur les réseaux sociaux, de fausses annonces appelant à l'inscription des encadreurs des élections via un lien électronique frauduleux, appelant les citoyens à faire preuve de la plus grande vigilance et la plus grande prudence.

"Suite à la diffusion, sur les réseaux sociaux, de fausses annonces invitant à l'inscription des encadreurs des élections (asseesseurs) via un lien électronique frauduleux et en application des dispositions de l'article 49 de l'ordonnance n°21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, l'ANIE dément formellement ces annonces mensongères relayées dans le but de faire pression, de tromper l'opinion publique et de perturber le bon déroulement

de l'opération électorale", lit-on dans le communiqué. L'Autorité indépendante appelle l'ensemble des citoyennes et citoyens à "faire preuve de la plus grande vigilance et prudence, à ne pas interagir avec ces appels fallacieux et à ne partager aucun document ou donnée à caractère personnel".

Elle rappelle également que "l'ordonnance n°21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral a fixé les délais et les modalités légales d'établissement des listes d'encadrement des bureaux et centres de vote".

Après avoir dénoncé "ces agissements qui pourraient revêtir un caractère pénal", l'ANIE a souligné qu'elle "se réserve le droit de prendre les mesures légales appropriées en vue d'engager des poursuites judiciaires contre les personnes qui propagent de tels actes".

MODERNISATION DES SERVICES ADMINISTRATIFS
LANCEMENT DE LA 3^e PHASE DU SYSTÈME NATIONAL D'IMMATRICULATION DES VÉHICULES

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a annoncé le lancement, depuis le 5 avril en cours, de la troisième phase du système d'information national d'immatriculation des véhicules dans le cadre de la stratégie nationale de transformation numérique et de modernisation des services administratifs.

Selon un communiqué du ministère, cette étape vient consolider les précédentes phases du système, notamment celles liées à l'immatriculation des véhicules importés neufs, ainsi que des véhicules d'occasion de moins de trois ans.

Cette nouvelle phase concerne désormais l'immatriculation des véhicules et des engins de travaux publics constituant le parc national, qu'ils soient neufs ou déjà enregistrés dans les fichiers des wilayas. Elle inclut également les véhicules et engins importés.

Dans ce cadre, les propriétaires de véhicules et d'engins de travaux publics déjà immatriculés, et concernés par des opérations de vente, de changement de résidence,

de transfert de propriété aux héritiers ou de modification des caractéristiques techniques, devront se rapprocher des services locaux d'immatriculation avant toute démarche.

Ces services délivreront de nouvelles cartes d'immatriculation exclusivement via le nouveau système d'information national. Une fois cette carte obtenue, la transaction de vente pourra être effectuée auprès de n'importe quel service de cartes grises à travers le pays, sur présentation d'un dossier comprenant la carte d'immatriculation issue du nouveau système, des pièces d'identité du vendeur et de l'acheteur, ainsi que les documents administratifs requis selon le statut juridique des parties. Le communiqué précise que le formulaire de déclaration de vente ne sera



plus rempli manuellement. Il sera désormais généré automatiquement par le système d'information et intégré directement au dossier administratif.

Le ministère a souligné que les cartes d'immatriculation délivrées avant l'entrée en service de ce nouveau système restent valables pour la circulation et ne nécessitent pas de renouvellement.

Avec cette troisième phase, le système national d'immatriculation franchit une nouvelle étape dans la digitalisation des services publics.

L'automatisation des procédures, la centralisation des données et la possibilité d'effectuer les démarches à travers tout le territoire traduisent une volonté d'améliorer l'efficacité administrative et de simplifier les transactions pour les citoyens.

Cheklat Meriem